

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	82
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	83
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	84
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	87
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	90
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	93
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	94
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	95
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	98
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	100
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	114
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	121
B3.2 - Etalement des provisions	123
B4 - Etat des charges transférées	124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	125
B6 - Prêts	132
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	133
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	134
B7.3 - Etat des emprunts garantis	135
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	137
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	138
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	139
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	140
B7.8 - Autres engagements donnés	141
B7.9 - Autres engagements reçus	142
B8 - Subventions versées	143
B9 - Etat du personnel	144
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	148
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	149
B11.2 - Liste des établissements publics créés	150
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	151
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	152
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	153
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	154
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	156
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	157
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	158
D3 - Décisions en matière de taux	160
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	161
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	163
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	166
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	167
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	168

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		128018

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		500.53

Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	698.49
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	834.43
3	Dépenses d'équipement brut / population	215.09
4	Encours de dette / population (2) (3)	124.08
5	DGF / population	86.91
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	18%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85.78%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25.78%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	14.87%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	16.29%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	111 308 096,27	116 017 052,78	21 284 085,41	A1 25 993 041,92
Investissement	19 257 736,24	15 300 853,91 (3)	5 664 711,44	A2 1 707 829,11
Fonctionnement	92 050 360,03	100 716 198,87 (4)	15 619 373,97	A3 24 285 212,81

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 8 043 596,57	III + IV 987 436,78	B1 -7 056 159,79
Investissement	I 5 608 803,45	III 749 587,91	B2 -4 859 215,54
Fonctionnement	II 2 434 793,12	IV 237 848,87	B3 -2 196 944,25

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 18 936 882,13
Investissement	A2 + B2 -3 151 386,43
Fonctionnement	A3 + B3 22 088 268,56

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 608 803,45
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	194 238,94
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 605 023,92
21	Immobilisations corporelles (3)	1 812 445,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	997 095,48
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 2 434 793,12
011	Charges à caractère général (4)	1 803 581,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	629 820,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 390,87
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 749 587,91
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 920,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	445 583,40
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	91 083,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 237 848,87
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	237 532,22
75	Autres produits de gestion courante (4)	316,65
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		48 343 351,78	51 490 344,19

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		5 608 803,45	749 587,91
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 712 223,13

=

Total de la section d'investissement (2)			53 952 155,23	53 952 155,23
--	--	--	---------------	---------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		127 261 681,89	108 320 405,74

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		2 434 793,12	237 848,87
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 21 138 220,40

=

Total de la section de fonctionnement (3)			129 696 475,01	129 696 475,01
---	--	--	----------------	----------------

TOTAL DU BUDGET (4)			183 648 630,24	183 648 630,24
---------------------	--	--	----------------	----------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ANRU 2 VIL 2019/1	ANRU BAILLEURS DEPENSES	23, 204	0,00
D AIRES N°2 2018/1	AP D AIRES N°2	21, 23	0,00
D DEVCOM N°2 2024/1	AP DEP DEVECOM N°2	204	0,00
D 2013-03 2013/1	DI - ACQUISITIONS FONCIERES	21	0,00
D 2013-02 2013/1	DI HABITA PLH	204	0,00
D 2012-01 2012/1	DI PAS EP SECTEUR CENTRE	23	0,00
D 2011-02 2011/1	DI-TRAME VERTE	23	0,00
D FDC PTE PF 2022/1	FDC CADRE INTERV.ENTION PTE PFFS	204	0,00
D NOUVO PLH 2023/1	NOUVEAU PLH DEPENSES	204	0,00
D NXDISPOANA 2019/1	NX DISPO ANAH DEPENSES	20	0,00
D REHAB ZAE 2018/1	REHABILITATION ZAEC	23, 20	0,00
D ZAC2VILMOU 2021/1	ZAC DES 2 VILLES MOU DEPENSES	45812102	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 605 009,00	194 238,94	1 792 447,22	1 792 447,22	1 986 686,16
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	8 298 303,42	2 605 023,92	13 090 992,92	13 090 992,92	15 696 016,84
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 258 464,00	1 812 445,11	5 986 368,16	5 986 368,16	7 798 813,27
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	11 019 145,32	997 095,48	6 665 691,32	6 665 691,32	7 662 786,80
Total des dépenses d'équipement		25 180 921,74	5 608 803,45	27 535 499,62	27 535 499,62	33 144 303,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	138 000,00	0,00	2 745,00	2 745,00	2 745,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	0,00	2 210 000,00	2 210 000,00	2 210 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 682 189,71	0,00	15 592 620,16	15 592 620,16	15 592 620,16
Total des dépenses financières		13 381 189,71	0,00	17 806 365,16	17 806 365,16	17 806 365,16
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	812 121,37	0,00	780 487,00	780 487,00	780 487,00
Total des dépenses réelles d'investissement		39 374 232,82	5 608 803,45	46 122 351,78	46 122 351,78	51 731 155,23

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 295 900,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 077 900,00		2 221 000,00	2 221 000,00	2 221 000,00

TOTAL	43 452 132,82	5 608 803,45	48 343 351,78	48 343 351,78	53 952 155,23
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 952 155,23
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 023 885,50	91 083,77	1 645 624,47	1 645 624,47	1 736 708,24
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 088 619,58	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 112 505,08	91 083,77	1 913 624,47	1 913 624,47	2 004 708,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 375 000,00	445 583,40	1 780 886,71	1 780 886,71	2 226 470,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	3 146 992,41	3 146 992,41	3 146 992,41
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	24 000,00	0,00	5 833 879,94	5 833 879,94	5 833 879,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	212 920,74	0,00	0,00	212 920,74
Total des recettes financières		1 411 000,00	658 504,14	10 761 759,06	10 761 759,06	11 420 263,20
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	812 121,37	0,00	174 806,89	174 806,89	174 806,89
Total des recettes réelles d'investissement		9 335 626,45	749 587,91	12 850 190,42	12 850 190,42	13 599 778,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	15 505 268,28		28 381 453,77	28 381 453,77	28 381 453,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	10 372 800,00		9 463 700,00	9 463 700,00	9 463 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 295 900,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 173 968,28		38 640 153,77	38 640 153,77	38 640 153,77

TOTAL	37 509 594,73	749 587,91	51 490 344,19	51 490 344,19	52 239 932,10
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 712 223,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 952 155,23
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

36 419 153,77

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	9 513 515,00	1 803 581,67	9 815 944,00	9 815 944,00	11 619 525,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 033 000,00	0,00	16 500 000,59	16 500 000,59	16 500 000,59
014	Atténuations de produits	31 157 000,00	0,00	29 057 000,00	29 057 000,00	29 057 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 686 361,91	629 820,58	32 896 610,53	32 896 610,53	33 526 431,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	157 800,00	1 390,87	159 973,00	159 973,00	161 363,87
Total des dépenses de gestion courante		90 547 676,91	2 434 793,12	88 429 528,12	88 429 528,12	90 864 321,24
66	Charges financières	570 000,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		261 000,00	261 000,00	261 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		91 132 676,91	2 434 793,12	89 416 528,12	89 416 528,12	91 851 321,24

023	Virement à la section d'investissement (4)	15 505 268,28		28 381 453,77	28 381 453,77	28 381 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 372 800,00		9 463 700,00	9 463 700,00	9 463 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 878 068,28		37 845 153,77	37 845 153,77	37 845 153,77

TOTAL	117 010 745,19	2 434 793,12	127 261 681,89	127 261 681,89	129 696 475,01
--------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	129 696 475,01
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 150 980,00	0,00	1 945 190,00	1 945 190,00	1 945 190,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	34 212 000,00	0,00	35 925 904,00	35 925 904,00	35 925 904,00
731	Fiscalité locale	37 959 000,00	0,00	39 529 077,00	39 529 077,00	39 529 077,00
74	Dotations et participations (3)	18 874 824,00	237 532,22	19 760 000,00	19 760 000,00	19 997 532,22
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 215 390,30	316,65	9 662 234,74	9 662 234,74	9 662 551,39
Total des recettes de gestion courante		101 612 194,30	237 848,87	106 822 405,74	106 822 405,74	107 060 254,61
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		101 627 194,30	237 848,87	106 894 405,74	106 894 405,74	107 132 254,61

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00

TOTAL	103 409 194,30	237 848,87	108 320 405,74	108 320 405,74	108 558 254,61
--------------	-----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	21 138 220,40
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	129 696 475,01
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	36 419 153,77	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	2 745,00	1 426 000,00	1 428 745,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 210 000,00	0,00	2 210 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 986 686,16	0,00	1 986 686,16
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	15 696 016,84	0,00	15 696 016,84
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	7 798 813,27	0,00	7 798 813,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 662 786,80	795 000,00	8 457 786,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	15 592 620,16	0,00	15 592 620,16
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	780 487,00	0,00	780 487,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		51 731 155,23	2 221 000,00	53 952 155,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 952 155,23
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	11 619 525,67		11 619 525,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	16 500 000,59		16 500 000,59
014	Atténuations de produits	29 057 000,00		29 057 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	33 526 431,11	0,00	33 526 431,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	161 363,87		161 363,87
66	Charges financières	715 000,00	0,00	715 000,00
67	Charges spécifiques (9)	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	261 000,00	9 463 700,00	9 724 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		28 381 453,77	28 381 453,77
Dépenses de fonctionnement – Total		91 851 321,24	37 845 153,77	129 696 475,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	129 696 475,01
---	----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 226 470,11	0,00	2 226 470,11
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 736 708,24	0,00	1 736 708,24
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	268 000,00	0,00	268 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	500 000,00	500 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	295 000,00	295 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	5 833 879,94	0,00	5 833 879,94
28 Amortissement des immobilisations		9 105 700,00	9 105 700,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	174 806,89	0,00	174 806,89
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		358 000,00	358 000,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		28 381 453,77	28 381 453,77
024 Produits des cessions d'immobilisations	212 920,74		212 920,74
Recettes d'investissement – Total	10 452 785,92	38 640 153,77	49 092 939,69
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			1 712 223,13
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			3 146 992,41
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			53 952 155,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 945 190,00		1 945 190,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	35 925 904,00		35 925 904,00
731 Fiscalité locale	39 529 077,00		39 529 077,00
74 Dotations et participations (8)	19 997 532,22		19 997 532,22
75 Autres produits de gestion courante (8)	9 662 551,39	0,00	9 662 551,39
76 Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	1 426 000,00	1 427 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	66 000,00	0,00	66 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	107 132 254,61	1 426 000,00	108 558 254,61
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			21 138 220,40
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			129 696 475,01

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	43 452 132,82	5 608 803,45	0,00	48 343 351,78	48 343 351,78	23 024 652,62	25 318 699,16	53 952 155,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 605 009,00	194 238,94	0,00	1 792 447,22	1 792 447,22	1 033 947,22	758 500,00	1 986 686,16
204 Subventions d'équipement versées (9)	8 298 303,42	2 605 023,92	0,00	13 090 992,92	13 090 992,92	13 030 992,92	60 000,00	15 696 016,84
21 Immobilisations corporelles	4 258 464,00	1 812 445,11	0,00	5 986 368,16	5 986 368,16	3 517 718,16	2 468 650,00	7 798 813,27
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 019 145,32	997 095,48	0,00	6 665 691,32	6 665 691,32	4 752 507,32	1 913 184,00	7 662 786,80
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	25 180 921,74	5 608 803,45	0,00	27 535 499,62	27 535 499,62	22 335 165,62	5 200 334,00	33 144 303,07
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13 Subventions d'investissement	138 000,00	0,00		2 745,00	2 745,00		2 745,00	2 745,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 170 000,00	0,00		2 210 000,00	2 210 000,00		2 210 000,00	2 210 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	10 682 189,71	0,00	0,00	15 592 620,16	15 592 620,16	0,00	15 592 620,16	15 592 620,16
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	13 381 189,71	0,00	0,00	17 806 365,16	17 806 365,16	0,00	17 806 365,16	17 806 365,16
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	812 121,37	0,00	0,00	780 487,00	780 487,00	689 487,00	91 000,00	780 487,00
Total des dépenses réelles	39 374 232,82	5 608 803,45	0,00	46 122 351,78	46 122 351,78	23 024 652,62	23 097 699,16	51 731 155,23
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 782 000,00			1 426 000,00	1 426 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	2 295 900,00			795 000,00	795 000,00		795 000,00	795 000,00
Total des dépenses d'ordre	4 077 900,00			2 221 000,00	2 221 000,00		2 221 000,00	2 221 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées										53 952 155,23
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	37 509 594,73	749 587,91	48 343 351,78	48 343 351,78	49 092 939,69
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 023 885,50	91 083,77	1 645 624,47	1 645 624,47	1 736 708,24
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 088 619,58	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	7 112 505,08	91 083,77	1 913 624,47	1 913 624,47	2 004 708,24
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 375 000,00	445 583,40	1 780 886,71	1 780 886,71	2 226 470,11
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	24 000,00	0,00	5 833 879,94	5 833 879,94	5 833 879,94
024 Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	212 920,74	0,00	0,00	212 920,74
Total des recettes financières	1 411 000,00	658 504,14	7 614 766,65	7 614 766,65	8 273 270,79
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	812 121,37	0,00	174 806,89	174 806,89	174 806,89
Total des recettes réelles	9 335 626,45	749 587,91	9 703 198,01	9 703 198,01	10 452 785,92
021 Virement de la section de fonctionnement	15 505 268,28		28 381 453,77	28 381 453,77	28 381 453,77
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 372 800,00		9 463 700,00	9 463 700,00	9 463 700,00
041 Opérations patrimoniales (6)	2 295 900,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
Total des recettes d'ordre	28 173 968,28		38 640 153,77	38 640 153,77	38 640 153,77

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 712 223,13
--	--------------

Affectation au compte 1068 (8)	3 146 992,41
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	53 952 155,23
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	43 452 132,82	5 608 803,45	0,00	48 343 351,78	48 343 351,78	23 024 652,62	25 318 699,16	III = I + II 53 952 155,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 605 009,00	194 238,94	0,00	1 792 447,22	1 033 947,22	758 500,00	1 986 686,16
2031	Frais d'études	1 459 509,00	116 763,22		1 545 947,22	1 016 947,22	529 000,00	1 662 710,44
2033	Frais d'insertion	14 000,00	6 488,00		16 000,00	7 000,00	9 000,00	22 488,00
2051	Concessions, droits similaires	131 500,00	70 987,72		230 500,00	10 000,00	220 500,00	301 487,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	8 298 303,42	2 605 023,92	0,00	13 090 992,92	13 030 992,92	60 000,00	15 696 016,84
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	4 017 803,42	1 811 943,68		1 369 173,92	1 369 173,92	0,00	3 181 117,60
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 973 500,00	66 877,00		20 000,00	0,00	20 000,00	86 877,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	40 000,00	17 392,48		0,00	0,00	0,00	17 392,48
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 267 000,00	708 810,76		1 675 000,00	1 635 000,00	40 000,00	2 383 810,76
2324	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00		10 026 819,00	10 026 819,00	0,00	10 026 819,00
21	Immobilisations corporelles	4 258 464,00	1 812 445,11	0,00	5 986 368,16	3 517 718,16	2 468 650,00	7 798 813,27
2111	Terrains nus	15 200,00	160 000,00		546 100,00	546 100,00	0,00	706 100,00
2115	Terrains bâtis	470 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	314 660,00	714 177,47		729 500,00	303 000,00	426 500,00	1 443 677,47
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	68 091,40		150 000,00	0,00	150 000,00	218 091,40
21351	Bâtiments publics	476 000,00	354 830,11		608 000,00	0,00	608 000,00	962 830,11
2138	Autres constructions	0,00	0,00		456 000,00	0,00	456 000,00	456 000,00
2152	Installations de voirie	360 000,00	0,00		479 000,35	479 000,35	0,00	479 000,35
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	106 239,60		0,00	0,00	0,00	106 239,60
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	55 000,00	40 256,02		58 000,00	0,00	58 000,00	98 256,02
21621	Biens sous-jacents	17 500,00	0,00		27 500,00	17 500,00	10 000,00	27 500,00
21828	Autres matériels de transport	1 557 024,00	37 869,97		2 319 011,56	1 979 011,56	340 000,00	2 356 881,53
21838	Autre matériel informatique	474 030,00	96 618,54		327 606,25	193 106,25	134 500,00	424 224,79
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	33 412,13		10 000,00	0,00	10 000,00	43 412,13
2188	Autres immobilisations corporelles	459 050,00	200 949,87		275 650,00	0,00	275 650,00	476 599,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	997 095,48	0,00	6 665 691,32	6 665 691,32	4 752 507,32	1 913 184,00	III = I + II 7 662 786,80
2313	Constructions	69 142,36		2 391 435,46	2 391 435,46	1 668 251,46	723 184,00	2 460 577,82
2315	Install., matériel et outill. technique	927 841,38		3 218 000,00	3 218 000,00	2 103 000,00	1 115 000,00	4 145 841,38
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 111,74
238	Avances commandes immo corporelles	292 560,00	0,00	1 016 255,86	1 016 255,86	981 255,86	35 000,00	1 016 255,86
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 608 803,45	0,00	27 535 499,62	27 535 499,62	22 335 165,62	5 200 334,00	33 144 303,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
1021	Dotation	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	138 000,00		2 745,00	2 745,00		2 745,00	2 745,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00		2 745,00	2 745,00		2 745,00	2 745,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	138 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 170 000,00	0,00	2 210 000,00	2 210 000,00		2 210 000,00	2 210 000,00
1641	Emprunts en euros	2 160 000,00	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 682 189,71	0,00	15 592 620,16	15 592 620,16	0,00	15 592 620,16	15 592 620,16
2745	Avances remboursables	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	685 585,29	685 585,29	0,00	685 585,29	685 585,29
276351	Créance GFP de rattachement	10 582 189,71	0,00	14 907 034,87	14 907 034,87	0,00	14 907 034,87	14 907 034,87
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		13 381 189,71	0,00	17 806 365,16	17 806 365,16	0,00	17 806 365,16	17 806 365,16
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	812 121,37	0,00	780 487,00	780 487,00	689 487,00	91 000,00	780 487,00
45811501	SUBV REGION PIG	24 121,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
45811605	PLH PROPRIETAIRES PRIVES	0,00		178 000,00	178 000,00	178 000,00	0,00	178 000,00
45811609	REVERSEMT SUBV T62 ECOPOLE GAR	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812101	ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY HBT	0,00		27 370,00	27 370,00	27 370,00	0,00	27 370,00
45812102	ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY MG	0,00		89 842,00	89 842,00	89 842,00	0,00	89 842,00
45812103	ZAC 2 VILLES MAIL ECOLES HBT	0,00		85 257,00	85 257,00	85 257,00	0,00	85 257,00
45812104	ZAC 2 VILLES MAIL ECOLES MG	0,00		36 106,00	36 106,00	36 106,00	0,00	36 106,00
45812105	ZAC 2 VILLES BD J MOULIN HBT	0,00		47 463,00	47 463,00	47 463,00	0,00	47 463,00
45812106	ZAC 2 VILLES BD J MOULIN MG	0,00		24 358,00	24 358,00	24 358,00	0,00	24 358,00
45812107	ZAC 2 VILLES BD DE GAULLE HBT	0,00		1 091,00	1 091,00	1 091,00	0,00	1 091,00
45812108	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45812109	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45812301	REVERSEMENT SUBVENTION REAC EU COMMUNES	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00
45821609	REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 608 803,45	0,00	46 122 351,78	46 122 351,78	23 024 652,62	23 097 699,16	51 731 155,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			1 426 000,00	1 426 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			1 426 000,00	1 426 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
13912	Subv. transf. Régions			351 000,00	351 000,00		351 000,00	351 000,00
13913	Subv. transf. Départements			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP			16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
139172	Subv. transf. FEDER			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.			143 000,00	143 000,00		143 000,00	143 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28171	Terrains gisement (m. à dispo)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 295 900,00			795 000,00	795 000,00		795 000,00	795 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 295 900,00			295 000,00	295 000,00		295 000,00	295 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 077 900,00			2 221 000,00	2 221 000,00		2 221 000,00	2 221 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 509 594,73	749 587,91	48 343 351,78	48 343 351,78	49 092 939,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 023 885,50	91 083,77	1 645 624,47	1 645 624,47	1 736 708,24
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	889 151,00	37 500,00	697 801,00	697 801,00	735 301,00
1312	Subv. transf. Régions	87 599,70	9 797,32	12 283,00	12 283,00	22 080,32
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	347 000,00	20 500,00	356 600,00	356 600,00	377 100,00
13172	Subv. transf. FEDER	466 134,80	0,00	259 240,47	259 240,47	259 240,47
1318	Autres subventions d'équipement transf.	136 500,00	23 286,45	302 700,00	302 700,00	325 986,45
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	97 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	5 088 619,58	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
1641	Emprunts en euros	4 921 119,58	0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	167 500,00	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 112 505,08	91 083,77	1 913 624,47	1 913 624,47	2 004 708,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 375 000,00	445 583,40	1 780 886,71	1 780 886,71	2 226 470,11
10222	FCTVA	1 375 000,00	445 583,40	1 780 886,71	1 780 886,71	2 226 470,11
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	24 000,00	0,00	5 833 879,94	5 833 879,94	5 833 879,94
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	24 000,00	0,00	5 833 879,94	5 833 879,94	5 833 879,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	212 920,74	0,00	0,00	212 920,74
Total des recettes financières		1 411 000,00	658 504,14	7 614 766,65	7 614 766,65	8 273 270,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	812 121,37	0,00	174 806,89	174 806,89	174 806,89
Total des recettes réelles		9 335 626,45	749 587,91	9 703 198,01	9 703 198,01	10 452 785,92
021	Virement de la section de fonctionnement	15 505 268,28		28 381 453,77	28 381 453,77	28 381 453,77
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 372 800,00		9 463 700,00	9 463 700,00	9 463 700,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	253 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
28033	Frais d'insertion	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 915 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	700 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	526 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	478 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	44 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 700,00		1 600,00	1 600,00	1 600,00
28128	Autres aménagements de terrains	836 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
281311	Bâtiments administratifs	98 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
281321	Immeubles de rapport	588 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
281351	Bâtiments publics	1 112 000,00		775 000,00	775 000,00	775 000,00
28138	Autres constructions	33 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	23 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
28151	Réseaux de voirie	56 000,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
28152	Installations de voirie	131 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	100,00		100,00	100,00	100,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	448 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
281828	Autres matériels de transport	465 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
281838	Autre matériel informatique	173 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	41 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	466 000,00		475 000,00	475 000,00	475 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	358 000,00		358 000,00	358 000,00	358 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 295 900,00		795 000,00	795 000,00	795 000,00
2031	Frais d'études	1 800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
2033	Frais d'insertion	200 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	295 900,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
Total des recettes d'ordre		28 173 968,28		38 640 153,77	38 640 153,77	38 640 153,77

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI/040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	117 010 745,19	2 434 793,12	0,00	127 261 681,89	127 261 681,89	0,00	127 261 681,89	129 696 475,01
011	Charges à caractère général (3)	9 513 515,00	1 803 581,67	0,00	9 815 944,00	9 815 944,00	0,00	9 815 944,00	11 619 525,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 033 000,00	0,00		16 500 000,59	16 500 000,59		16 500 000,59	16 500 000,59
014	Atténuations de produits	31 157 000,00	0,00		29 057 000,00	29 057 000,00		29 057 000,00	29 057 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 686 361,91	629 820,58	0,00	32 896 610,53	32 896 610,53	0,00	32 896 610,53	33 526 431,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	157 800,00	1 390,87		159 973,00	159 973,00		159 973,00	161 363,87
	TOTAL des dépenses de gestion des services	90 547 676,91	2 434 793,12	0,00	88 429 528,12	88 429 528,12	0,00	88 429 528,12	90 864 321,24
66	Charges financières	570 000,00	0,00		715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	585 000,00	0,00	0,00	987 000,00	987 000,00		987 000,00	987 000,00
	TOTAL des dépenses réelles	91 132 676,91	2 434 793,12	0,00	89 416 528,12	89 416 528,12	0,00	89 416 528,12	91 851 321,24
023	Virement à la section d'investissement	15 505 268,28			28 381 453,77	28 381 453,77		28 381 453,77	28 381 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 372 800,00			9 463 700,00	9 463 700,00		9 463 700,00	9 463 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	25 878 068,28			37 845 153,77	37 845 153,77		37 845 153,77	37 845 153,77

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	129 696 475,01
---	----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	103 409 194,30	237 848,87	108 320 405,74	108 320 405,74	108 558 254,61
013	Atténuations de charges (2)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 150 980,00	0,00	1 945 190,00	1 945 190,00	1 945 190,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 212 000,00	0,00	35 925 904,00	35 925 904,00	35 925 904,00
731	Fiscalité locale	37 959 000,00	0,00	39 529 077,00	39 529 077,00	39 529 077,00
74	Dotations et participations (2)	18 874 824,00	237 532,22	19 760 000,00	19 760 000,00	19 997 532,22
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 215 390,30	316,65	9 662 234,74	9 662 234,74	9 662 551,39
Total des recettes de gestion des services		101 612 194,30	237 848,87	106 822 405,74	106 822 405,74	107 060 254,61
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	10 000,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
Total des recettes financières		15 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des recettes réelles		101 627 194,30	237 848,87	106 894 405,74	106 894 405,74	107 132 254,61
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		21 138 220,40	

Total des recettes de fonctionnement cumulées		129 696 475,01
---	--	----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	117 010 745,19	2 434 793,12	0,00	127 261 681,89	127 261 681,89	0,00	127 261 681,89	129 696 475,01
60611	Eau et assainissement	47 700,00	0,00		44 050,00	44 050,00	0,00	44 050,00	44 050,00
60612	Energie - Electricité	638 400,00	39 638,97		626 800,00	626 800,00	0,00	626 800,00	666 438,97
60613	Chauffage urbain	95 500,00	0,00		74 500,00	74 500,00	0,00	74 500,00	74 500,00
60622	Carburants	184 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
60623	Alimentation	9 500,00	1 026,63		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	11 526,63
60631	Fournitures d'entretien	22 100,00	4 889,37		24 630,00	24 630,00	0,00	24 630,00	29 519,37
60632	Fournitures de petit équipement	279 500,00	14 515,39		280 500,00	280 500,00	0,00	280 500,00	295 015,39
60636	Habille ment et vêtements de travail	128 000,00	10 473,66		132 500,00	132 500,00	0,00	132 500,00	142 973,66
6064	Fournitures administratives	15 000,00	2 001,68		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	14 001,68
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	104 000,00	24 241,56		171 550,00	171 550,00	0,00	171 550,00	195 791,56
611	Contrats de prestations de services	2 528 900,00	11 069,37		2 523 100,00	2 523 100,00	0,00	2 523 100,00	2 534 169,37
61351	Matériel roulant	8 500,00	300,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	11 000,00
61358	Autres	98 600,00	15 868,00		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	112 868,00
61521	Entretien terrains	160 600,00	100 790,86		138 800,00	138 800,00	0,00	138 800,00	239 590,86
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	200 000,00	4 500,68		191 000,00	191 000,00	0,00	191 000,00	195 500,68
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	875 500,00	320 127,04		1 430 500,00	1 430 500,00	0,00	1 430 500,00	1 750 627,04
615232	Entretien, réparations réseaux	310 000,00	240 165,56		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	520 165,56
61551	Entretien matériel roulant	243 100,00	1 435,65		193 000,00	193 000,00	0,00	193 000,00	194 435,65
61558	Entretien autres biens mobiliers	88 500,00	10 798,93		63 800,00	63 800,00	0,00	63 800,00	74 598,93
6156	Maintenance	457 300,00	37 272,49		456 990,00	456 990,00	0,00	456 990,00	494 262,49
6161	Multirisques	87 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	827 200,00	662 710,80		457 600,00	457 600,00	0,00	457 600,00	1 120 310,80
6182	Documentation générale et technique	57 660,00	5 494,67		59 060,00	59 060,00	0,00	59 060,00	64 554,67
6184	Versements à des organismes de formation	75 000,00	26 865,00		78 500,00	78 500,00	0,00	78 500,00	105 365,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 900,00	600,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	3 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
62268	Autres honoraires, conseils	47 000,00	0,00		61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	61 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	812 200,00	204 832,30		857 965,00	857 965,00	0,00	857 965,00	1 062 797,30
6231	Annonces et insertions	57 000,00	15 895,20		73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	89 395,20
6233	Foires et expositions	13 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6234	Réceptions	81 100,00	5 802,10		96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	101 802,10
6236	Catalogues et imprimés	112 300,00	25 451,14		89 000,00	89 000,00	0,00	89 000,00	114 451,14
6238	Divers	43 500,00	9 603,60		114 500,00	114 500,00	0,00	114 500,00	124 103,60
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6248	Divers	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	21 900,00	117,68		31 900,00	31 900,00	0,00	31 900,00	32 017,68
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	96 300,00	0,00		78 300,00	78 300,00	0,00	78 300,00	78 300,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	80 500,00	664,00		84 531,00	84 531,00	0,00	84 531,00	85 195,00
6282	Frais de gardiennage	35 000,00	1 740,64		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	36 740,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	4 396,92		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	16 396,92
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	272 350,00	0,00		338 850,00	338 850,00	0,00	338 850,00	338 850,00
63512	Taxes foncières	139 805,00	0,00		116 203,00	116 203,00	0,00	116 203,00	116 203,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	291,78		300,00	300,00	0,00	300,00	591,78
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 800,00	0,00		10 515,00	10 515,00	0,00	10 515,00	10 515,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 033 000,00	0,00		16 500 000,59	16 500 000,59		16 500 000,59	16 500 000,59
6218	Autre personnel extérieur	27 839,90	0,00		32 457,06	32 457,06		32 457,06	32 457,06
6331	Versement mobilité	121 224,63	0,00		148 754,34	148 754,34		148 754,34	148 754,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	34 019,15	0,00		41 605,62	41 605,62		41 605,62	41 605,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	143 901,46	0,00		177 663,34	177 663,34		177 663,34	177 663,34
64111	Rémunération principale titulaires	7 447 093,51	0,00		6 498 073,24	6 498 073,24		6 498 073,24	6 498 073,24
64112	SFT, indemnité de résidence	205 550,29	0,00		248 677,84	248 677,84		248 677,84	248 677,84
64118	Autres indemnités	1 643 147,92	0,00		1 865 076,89	1 865 076,89		1 865 076,89	1 865 076,89
64131	Rémunérations	1 655 403,63	0,00		3 064 300,35	3 064 300,35		3 064 300,35	3 064 300,35
64168	Autres emplois aidés	40 418,79	0,00		41 513,12	41 513,12		41 513,12	41 513,12
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		17 662,81	17 662,81		17 662,81	17 662,81
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 244 255,64	0,00		1 693 423,81	1 693 423,81		1 693 423,81	1 693 423,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 682 294,89	0,00		1 797 004,27	1 797 004,27		1 797 004,27	1 797 004,27
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	71 536,72	0,00		125 181,58	125 181,58		125 181,58	125 181,58
6455	Cotisations pour assurance du personnel	279 411,09	0,00		288 902,55	288 902,55		288 902,55	288 902,55

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	54 303,80	0,00		67 032,55	67 032,55		67 032,55	67 032,55
6475	Médecine du travail, pharmacie	35 121,20	0,00		40 294,58	40 294,58		40 294,58	40 294,58
6478	Autres charges sociales diverses	114 297,45	0,00		128 054,63	128 054,63		128 054,63	128 054,63
6488	Autres	233 179,93	0,00		224 322,01	224 322,01		224 322,01	224 322,01
014	Atténuations de produits	31 157 000,00	0,00		29 057 000,00	29 057 000,00		29 057 000,00	29 057 000,00
7391113	Dégrèv. plafonnement de la CET / VA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	2 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	0,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
739211	Attribution de compensation	24 667 000,00	0,00		24 610 000,00	24 610 000,00		24 610 000,00	24 610 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	4 290 000,00	0,00		4 287 000,00	4 287 000,00		4 287 000,00	4 287 000,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	34 686 361,91	629 820,58	0,00	32 896 610,53	32 896 610,53	0,00	32 896 610,53	33 526 431,11
65311	Indemnités de fonction	478 500,00	0,00		510 901,00	510 901,00	0,00	510 901,00	510 901,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	105 000,00	0,00		106 575,00	106 575,00	0,00	106 575,00	106 575,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	3 935 000,00	0,00		4 119 564,00	4 119 564,00	0,00	4 119 564,00	4 119 564,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	16 071 000,00	0,00		16 046 000,00	16 046 000,00	0,00	16 046 000,00	16 046 000,00
65731	Subv. fonct. état	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	205 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 051 000,00	0,00		2 407 000,00	2 407 000,00	0,00	2 407 000,00	2 407 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	16 000,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	34 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 451 250,00	558 422,00		2 106 765,00	2 106 765,00	0,00	2 106 765,00	2 665 187,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	98 000,00	55 104,23		210 920,00	210 920,00	0,00	210 920,00	266 024,23
65818	Autres	18 850,00	294,35		18 950,00	18 950,00	0,00	18 950,00	19 244,35
65821	Déficit des budgets annexes administrati	9 205 756,91	0,00		6 884 930,53	6 884 930,53	0,00	6 884 930,53	6 884 930,53
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5 005,00	0,00		5 005,00	5 005,00	0,00	5 005,00	5 005,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	157 800,00	1 390,87		159 973,00	159 973,00		159 973,00	161 363,87
65861	Frais de personnel	144 900,00	0,00		147 073,00	147 073,00		147 073,00	147 073,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	12 900,00	1 390,87		12 900,00	12 900,00		12 900,00	14 290,87
Total des dépenses de gestion des services		90 547 676,91	2 434 793,12	0,00	88 429 528,12	88 429 528,12	0,00	88 429 528,12	90 864 321,24
66	Charges financières	570 000,00	0,00		715 000,00	715 000,00		715 000,00	715 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550 000,00	0,00		570 000,00	570 000,00		570 000,00	570 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fondt. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6816	Dot. prov. dépréc. immos corpo. et incor	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			261 000,00	261 000,00		261 000,00	261 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		585 000,00	0,00	0,00	987 000,00	987 000,00		987 000,00	987 000,00
Total des dépenses réelles		91 132 676,91	2 434 793,12	0,00	89 416 528,12	89 416 528,12	0,00	89 416 528,12	91 851 321,24
023	Virement à la section d'investissement	15 505 268,28			28 381 453,77	28 381 453,77		28 381 453,77	28 381 453,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	10 372 800,00			9 463 700,00	9 463 700,00		9 463 700,00	9 463 700,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	10 014 800,00			9 105 700,00	9 105 700,00		9 105 700,00	9 105 700,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	358 000,00			358 000,00	358 000,00		358 000,00	358 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		25 878 068,28			37 845 153,77	37 845 153,77		37 845 153,77	37 845 153,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	218 609,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	88 609,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	130 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	103 409 194,30	237 848,87	108 320 405,74	108 320 405,74	108 558 254,61
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 150 980,00	0,00	1 945 190,00	1 945 190,00	1 945 190,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 730,00	0,00	1 940,00	1 940,00	1 940,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	167 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	44 250,00	0,00	38 250,00	38 250,00	38 250,00
7078	Autres marchandises	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	1 330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	605 000,00	0,00	605 000,00	605 000,00	605 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 212 000,00	0,00	35 925 904,00	35 925 904,00	35 925 904,00
73215	Reversements conventionnels de fiscalité	780 000,00	0,00	814 000,00	814 000,00	814 000,00
73221	FNGIR	5 925 000,00	0,00	5 924 000,00	5 924 000,00	5 924 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 764 000,00	0,00	1 801 589,00	1 801 589,00	1 801 589,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	18 212 000,00	0,00	18 608 315,00	18 608 315,00	18 608 315,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	7 531 000,00	0,00	8 778 000,00	8 778 000,00	8 778 000,00
731	Fiscalité locale	37 959 000,00	0,00	39 529 077,00	39 529 077,00	39 529 077,00
73111	Impôts directs locaux	22 637 000,00	0,00	23 365 000,00	23 365 000,00	23 365 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	2 748 000,00	0,00	3 139 077,00	3 139 077,00	3 139 077,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	509 000,00	0,00	565 000,00	565 000,00	565 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 955 000,00	0,00	12 300 000,00	12 300 000,00	12 300 000,00
731721	Taxe de séjour	110 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
74	Dotations et participations (3)	18 874 824,00	237 532,22	19 760 000,00	19 760 000,00	19 997 532,22
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	2 849 000,00	0,00	3 136 000,00	3 136 000,00	3 136 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	8 096 000,00	0,00	7 990 000,00	7 990 000,00	7 990 000,00
744	FCTVA	100 000,00	141 433,35	140 000,00	140 000,00	281 433,35
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	154 000,00	40 884,00	206 000,00	206 000,00	246 884,00
7472	Participation régions	90 500,00	47 122,00	78 000,00	78 000,00	125 122,00
7473	Participation départements	10 000,00	8 092,87	10 000,00	10 000,00	18 092,87
74758	Participation autres groupements	24 435,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	3 069 000,00	0,00	3 069 000,00	3 069 000,00	3 069 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	3 830 000,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	540 339,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 215 390,30	316,65	9 662 234,74	9 662 234,74	9 662 551,39
752	Revenus des immeubles	128 199,00	65,65	130 180,00	130 180,00	130 245,65
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 994,00	183,00	2 295,00	2 295,00	2 478,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	7 862 077,30	0,00	9 369 644,74	9 369 644,74	9 369 644,74
75888	Autres	223 120,00	68,00	160 115,00	160 115,00	160 183,00
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00		66 000,00	66 000,00	66 000,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	101 627 194,30	237 848,87	106 894 405,74	106 894 405,74	107 132 254,61
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 747 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		1 782 000,00		1 426 000,00	1 426 000,00	1 426 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfisalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE										IV
A1										

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 211 000,00	674 000,00	0,00	31 500,00	610 000,00	2 549 427,16	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	117 000,00	0,00	30 000,00	110 000,00	121 544,50	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	1 009 173,92	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	426 000,00	0,00	1 500,00	0,00	321 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	1 097 708,74	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	103 283,00	0,00	0,00	0,00	443 624,47	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 927 879,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 283,00	0,00	0,00	0,00	443 624,47	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 596 379,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										IV
										A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 335 146,30	8 031 381,16	7 679 897,16	0,00		46 122 351,78
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
		0,00	0,00	2 745,00	0,00		2 745,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 210 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	970 902,72	50 000,00	393 000,00	0,00		1 792 447,22
204	Subventions d'équipement versées	11 041 819,00	500 000,00	40 000,00	0,00		13 090 992,92
21	Immobilisations corporelles	1 485 600,00	366 500,00	3 385 768,16	0,00		5 986 368,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 396 598,58	273 000,00	3 858 384,00	0,00		6 665 691,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	8 750 739,00	6 841 881,16	0,00	0,00		15 592 620,16
45	Opérations pour compte de tiers	689 487,00	0,00	0,00	0,00		780 487,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 927 879,12
13	Subventions d'investissement	50 417,00	345 813,00	793 487,00	0,00		1 645 624,47
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	268 000,00	0,00		268 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 237 500,00	0,00	0,00		5 833 879,94

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	83 806,89	0,00	0,00	0,00		174 806,89

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 211 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	1 000,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	2 200 000,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	10 000,00
RECETTES		6 524 259,06
102	Dotations et fonds d'investissement	1 780 886,71
106	Réserves	3 146 992,41
276	Autres créances immobilisées	1 596 379,94

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	647 000,00	0,00	21 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	294 000,00	0,00	21 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	103 283,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	12 283,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	674 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 283,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 283,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	25 Formation professionnelle										257		258
			251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					CFNPT et CDG missions spécifiques		Autres
								2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	1 153 753,24	111 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	71 044,50	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	53 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	493 752,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	348 955,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	443 624,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	443 624,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	500 000,00	20 000,00	764 173,92	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	500 000,00	0,00	509 173,92	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 549 427,16
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 044,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009 173,92
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748 752,88
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 955,86
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 624,47
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 624,47

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	41 Santé					418 Autres actions
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale							
	420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance		4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées				424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES								
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs 501	Services communs	511	512	513	514	515	518
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 186 056,00	15 779 623,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 634,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 411 935,00	6 114 884,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 750 739,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511 487,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 417,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 417,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	865 000,00	658 000,00	1 846 467,30
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	0,00	148 268,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	555 000,00	480 000,00	20 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 600,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954 498,58
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 100,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	83 806,89	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	83 806,89	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 335 146,30
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970 902,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 600,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 244 498,58
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 526 819,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 100,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 750 739,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	689 487,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 223,89
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 417,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 806,89

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire 6311	6312 Autres Laboratoire		
	DEPENSES		7 901 381,16	0,00	0,00	130 000,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	370 000,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	308 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
274	Prêts	0,00	685 585,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
276	Autres créances immobilisées	0,00	6 156 295,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	4 583 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	345 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
276	Autres créances immobilisées	0,00	4 237 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 031 381,16
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	685 585,29
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 156 295,87
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 583 313,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 813,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 237 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	933 184,00	0,00	3 300 118,16	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	75 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	484 000,35	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 546 117,81	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	653 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	244 800,00	0,00	0,00	0,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux				735 Lutte contre les Inondations	
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 528 445,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 745,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 180 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	320 200,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	652 500,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	384 500,00	0,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	878 150,00	0,00	0,00	7 679 897,16
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 745,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	273 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484 000,35
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 150,00	0,00	0,00	2 556 267,81
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00	0,00	0,00	3 503 184,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 187,00	0,00	0,00	1 061 487,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 187,00	0,00	0,00	793 487,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
								849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85					86	87	89	TOTAL DU CHAPITRE
		Infrastructures								
		851	852	853	854	855				
		Gares, autres infrastructures routières	Gares et autres infrastructures ferrov.	Haltes, autres infrastructures fluviales	Ports, autres infrastructures portuaires	Aéroports et autres infrastructures	Liaisons multimodales	Circulations douces	Sécurité	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	30 064 278,00	10 874 349,55	0,00	4 455 436,12	0,00	3 764 771,55	24 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	5 300,00	2 160 980,00	0,00	90 600,00	0,00	385 122,00	24 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 766 823,55	0,00	243 472,12	0,00	218 149,55	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	28 897 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 005,00	946 546,00	0,00	4 121 364,00	0,00	3 161 500,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	159 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	715 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	261 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	84 446 981,00	11 900,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	30 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	35 925 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	27 069 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	19 435 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	30 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	135 000,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										IV
										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	8 394 501,88	5 275 640,45	22 116 002,57	4 447 548,00		89 416 528,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	584 525,00	1 980 750,00	4 537 119,00	47 548,00		9 815 944,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 526 162,29	502 709,51	6 242 683,57	0,00		16 500 000,59
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00		29 057 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	6 283 814,59	2 632 180,94	11 336 200,00	4 400 000,00		32 896 610,53
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		159 973,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		715 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		261 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	96 940,00	38 250,00	0,00		1 945 190,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		35 925 904,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	160 000,00	12 300 000,00	0,00		39 529 077,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	95 000,00	110 000,00	0,00		19 760 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	9 519 334,74	0,00	0,00		9 662 234,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		66 000,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	
DEPENSES		01 Opérations non ventilables
627	Services bancaires et assimilés	30 064 278,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	300,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00
661	Charges d'intérêts	164 978,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	715 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	11 000,00
739	Reverst. et reslit. sur impôts et taxes	261 000,00
		28 897 000,00
RECETTES		84 446 981,00
708	Autres produits	1 810 000,00
731	Fiscalité locale	27 069 077,00
732	Fiscalité reversée	8 539 589,00
735	Fraction de TVA	27 386 315,00
741	D.G.F.	11 126 000,00
744	FC TVA	140 000,00
748	Autres attributions et participations	8 169 000,00
758	Produits divers de gestion courante	135 000,00
762	Produits autres immo. financières	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	66 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
A2.930	

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	9 316 106,99	0,00	730 566,56	165 200,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	230 900,00	0,00	61 500,00	3 000,00		0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	0,00	50 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00
613	Locations	19 100,00	0,00	5 400,00	41 000,00		0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	339 650,00	0,00	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	182 200,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	110 600,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
618	Divers	120 520,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	32 457,06	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	358 500,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	115 600,00	0,00	130 000,00	50 200,00		0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	500,00	0,00	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	18 500,00	0,00	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	95 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
628	Divers	46 851,00	0,00	6 100,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	133 943,44	0,00	10 427,98	0,00		0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	44 859,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 315 637,90	0,00	313 817,59	0,00		0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 602 631,95	0,00	115 070,22	0,00		0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	155 427,16	0,00	4 237,27	0,00		0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	76 159,48	0,00	7 013,50	0,00		0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* opt prop. - Subvent*	94 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	211 070,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	RECETTES	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	4 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 900,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	03 Conseils						
			031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnem. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		DEPENSES	644 276,00	10 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606		Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611		Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613		Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615		Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616		Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617		Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618		Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621		Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622		Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623		Pub., publications, relations publiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624		Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625		Déplacements et missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626		Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628		Divers	9 800,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633		Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635		Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637		Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641		Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645		Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647		Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648		Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653		Indemnités	633 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657		Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658		Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747		Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752		Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 874 349,55
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 650,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 520,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 457,06
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 800,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 451,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 371,42
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 859,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 629 455,49
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 717 702,17
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 664,43
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 172,98
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	633 476,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 070,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 900,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	334 072,12	4 121 364,00	0,00	0,00	4 455 436,12
615	Entretien et réparations	0,00	36 600,00	0,00	0,00	0,00	36 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	5 407,61	0,00	0,00	0,00	5 407,61
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	173 727,18	0,00	0,00	0,00	173 727,18
647	Autres charges sociales	0,00	56 463,17	0,00	0,00	0,00	56 463,17
648	Autres charges de personnel	0,00	3 273,27	0,00	0,00	0,00	3 273,27
655	Contributions obligatoires	0,00	4 600,89	0,00	0,00	0,00	4 600,89
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	4 119 564,00	0,00	0,00	4 119 564,00
RECETTES							
		0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

25 Formation professionnelle														
Article / compte nature (1)	Libellé	251	252	253	254	255	256					257		258
		Insertion sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	CNFPT Formation des actifs occupés					CFNPT et CDG missions spécifiques		Autres
							2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES													
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES													

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	68 952,33	2 462 074,17	14 403,58	294 341,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00		9 600,00		0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 500,00	1 000,00	60 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	6 200,00		0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	152 000,00	0,00	61 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	7 300,00		0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	750,00	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 662,63	193,14	0,00	2 863,87		0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	49 772,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	48 533,52	4 225,15	3 030,20	95 298,48		0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	17 374,28	1 633,88	8 373,38	31 128,71		0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	539,55	0,00	0,00	1 301,33		0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	842,35	0,00	0,00	1 149,08		0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	2 251 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	15 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	76 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	76 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	440 000,00	0,00	400 000,00	0,00	55 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	440 000,00	0,00	400 000,00	0,00	55 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	3 764 771,55
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	243 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 719,64
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 772,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 087,35
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 510,25
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,88
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 991,43
657	Charges interven ^t cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale					428 Autres interventions sociales		
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées				
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention			4238 Autres actions pour les personnes âgées			
	DEPENSES								
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
									21 000,00
	RECETTES								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934.4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs 50	Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	463 749,15	37 800,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	542 152,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	32 800,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	190 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	11 843,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	317 796,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	128 109,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	2 035,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	3 964,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 552,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55				
					Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fourni	818 878,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 905,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 405,00	0,00
628	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 222,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	257 046,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	89 897,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 040,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	4 422,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven ^o cpt prop. - Subvent ^o	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 827 614,00	0,00	0,00	0,00	8 394 501,88
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 905,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	8 366,47	0,00	0,00	0,00	38 520,94
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	279 148,97	0,00	0,00	0,00	1 060 878,98
647	Autres charges sociales	0,00	104 768,31	0,00	0,00	0,00	397 350,39
648	Autres charges de personnel	0,00	3 650,29	0,00	0,00	0,00	9 969,21
655	Contributions obligatoires	0,00	5 832,37	0,00	0,00	0,00	19 442,77
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 418 647,59	0,00	0,00	0,00	571 867,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 421 947,59
							0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	1 167 253,03	2 795 382,94	659 898,00	0,00	0,00	15 000,00	587 226,48
606	Achats non stockés de matières et fourni	36 250,00	121 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	107 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	537 000,00	965 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	21 000,00	10 000,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	63 760,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	19 500,00	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 000,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 083,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 187,55
641	Rémunérations du personnel	308 876,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 288,14
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	112 958,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 836,84
647	Autres charges sociales	3 497,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539,55
648	Autres charges de personnel	5 566,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874,40
655	Contributions obligatoires	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	88 000,00	602 898,00	0,00	0,00	15 000,00	359 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 466 282,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
	RECETTES	0,00	9 616 274,74	95 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	1 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
747	Participations	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	122 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	9 397 054,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	50 880,00	0,00	0,00	0,00	5 275 640,45
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 850,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 502 240,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	80 060,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	880,00	0,00	0,00	0,00	25 080,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 271,53
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343 164,32
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 794,98
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 037,43
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 441,25
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 109 898,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466 282,94
RECETTES							
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 871 274,74
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 280,00
			0,00	0,00	0,00	0,00	9 397 054,74

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	475 089,62	15 000,00	6 185 364,55	1 000,00	975 100,00	11 300 000,00	0,00	6 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	836 230,00	0,00	58 600,00	0,00	0,00	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	10 000,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 500,00	0,00	9 700,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	249 700,00	0,00	121 800,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	600,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	1 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	800,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 299,27	0,00	136 148,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	9 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	347 077,58	0,00	3 517 399,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	107 442,73	0,00	1 271 854,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	4 208,49	0,00	47 201,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	5 461,55	0,00	93 606,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300 000,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux				Lutte contre les inondations	
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales		
	DEPENSES	0,00	0,00	328 413,31	1 920 115,00	170 000,00	22 600,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	1 620 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	22 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	7 497,43	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	234 527,38	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	77 992,01	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	2 537,52	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	4 458,97	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	38 250,00	10 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	38 250,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES										
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	55 550,00	0,00	0,00	1 012 380,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 330 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	40 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 200,00	0,00	0,00	625 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	35 000,00	86 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	12 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	18 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	339 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 786,61	0,00	0,00	161 732,16
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 024,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 715,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 986,84	0,00	0,00	4 376 990,93
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 402,27	0,00	0,00	1 538 691,25
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 648,70	0,00	0,00	56 596,54
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 145,67	0,00	0,00	108 672,69
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300 000,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	4 000,00	0,00	0,00	36 200,00
RECETTES										
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 250,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 300 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85					86	87	89	TOTAL DU CHAPITRE
		Infrastructures								
		851	852	853	854	855				
		Gares, autres infrastructures routières	Gares et autres infrastructures ferrov.	Haltes, autres infrastructures fluviales	Ports, autres infrastructures portuaires	Aéroports et autres infrastructures	Liaisons multimodales	Circulations douces	Sécurité	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 447 548,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 548,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV – ANNEXES	IV
			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					31 262 305,71									
1641 Emprunts en euros (total)					23 166 923,12									
0249	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/09/2007	2018-01-01	30/03/2018	1 616 402,09	F	Taux fixe à 4,43 %	4,430	4,571	EUR	T	P	O	A-1
241	CREDIT AGRICOLE	30/04/2007	2007-04-30	30/04/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,23 %	4,230	4,230	EUR	A	C	O	A-1
255	SOCIETE GENERALE	25/01/2010	2008-04-12	31/03/2009	2 113 180,00	F	Taux fixe à 3,05 %	3,050	3,094	EUR	A	X	O	A-1
267	SOCIETE GENERALE	10/04/2008	2008-04-12	31/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,6 %	4,600	4,667	EUR	A	P	O	A-1
294	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2015	2013-05-30	25/11/2013	431 373,00	F	Taux fixe à 3,57 %	3,570	3,618	EUR	T	P	O	A-1
295	SFIL CAFFIL	17/12/2014	2015-02-03	01/01/2016	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0,75	1,079	1,095	EUR	A	C	O	A-1
299	SFIL CAFFIL	02/02/2007	2013-12-31	01/03/2015	1 589 809,85	V	Euribor 12M + 0,05-Floor -0,05 sur Euribor 12M	0,612	0,621	EUR	A	P	O	A-1
300	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	2014-03-31	01/04/2014	316 350,00	V	Livret A(Préfixé) + 1,74	2,990	2,990	EUR	T	C	O	A-1
307	CREDIT AGRICOLE	24/06/2015	2015-07-09	09/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1,59 %	1,590	1,600	EUR	T	P	O	A-1
315	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	2015-12-23	25/03/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,36 %	2,360	2,360	EUR	A	P	O	A-1
317	CREDIT AGRICOLE	20/05/2016	2016-05-20	09/12/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1,822	EUR	T	P	O	A-1
355	SFIL CAFFIL	09/08/2021	2021-08-15	01/11/2021	1 099 808,18	F	Taux fixe à 1,6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
363 consolidation	SOCIETE GENERALE	15/12/2021	2022-02-25	25/05/2022	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0,17)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,170	0,173	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 095 382,59									
314	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/08/2015	2015-09-09	21/12/2015	8 095 382,59	F	Taux fixe à 1,96 %	1,960	2,004	EUR	T	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					359 463,35									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					359 463,35									
271	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	2011-06-11	11/06/2012	102 863,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
332	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2011	2011-12-01	15/12/2018	89 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
373	Agence de l'Eau Artois Picardie	18/01/2023	2023-01-18	10/05/2025	167 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 621 769,06									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 315 387,89					2 130 585,71	473 447,09	0,00	127 486,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 235 780,91					1 480 231,59	423 645,99	0,00	126 580,76
0249	N	0,00	A-1	416 488,56	2,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,492	194 880,25	24 273,90	0,00	51,25
241	N	0,00	A-1	300 000,00	2,33	F	Taux fixe à 4.23 %	4,222	100 000,00	16 920,00	0,00	8 460,00
255	N	0,00	A-1	337 347,41	3,25	V	Euribor 12M + 1.84	5,430	69 318,90	22 379,73	0,00	13 743,18
267	N	0,00	A-1	337 347,41	3,25	F	Taux fixe à 4.6 %	4,664	69 318,90	19 018,43	0,00	11 854,01
294	N	0,00	A-1	43 376,45	3,65	F	Taux fixe à 3.57 %	3,561	10 623,37	1 786,63	0,00	150,55
295	N	0,00	A-1	999 999,97	5,00	V	Euribor 12M + 0.75	4,346	166 666,67	47 764,30	0,00	43 455,27
299	N	0,00	A-1	333 523,89	1,17	V	Euribor 12M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 12M	3,694	154 947,41	18 523,65	0,00	10 226,17
300	N	0,00	A-1	77 700,00	3,25	V	Livret A(Préfixé) + 1.74	4,655	22 200,00	4 274,31	0,00	902,38
307	N	0,00	A-1	617 543,34	5,52	F	Taux fixe à 1.59 %	1,586	101 764,01	10 832,23	0,00	2 209,26
315	N	0,00	A-1	982 311,65	11,23	F	Taux fixe à 2.36 %	2,354	70 115,54	24 837,28	0,00	17 708,89
317	N	0,00	A-1	946 036,61	11,69	F	Taux fixe à 1.81 %	1,805	71 624,61	17 935,35	0,00	998,86
355	N	0,00	A-1	944 105,62	16,58	F	Taux fixe à 1.6 %	1,596	48 771,93	15 594,39	0,00	2 475,65
363 consolidation	N	0,00	A-1	4 900 000,00	12,15	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,745	400 000,00	199 505,79	0,00	14 345,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		2 079 606,98					650 354,12	49 801,10	0,00	905,78	
314	N	0,00	A-1	2 079 606,98	3,72	F	Taux fixe à 1,96 %	1,987	650 354,12	49 801,10	0,00	905,78	
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		428 917,27					9 598,16	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locaux-locataires (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		428 917,27					9 598,16	0,00	0,00	0,00	
271	N	0,00	A-1	36 002,27	6,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 143,16	0,00	0,00	0,00	
332	N	0,00	A-1	57 915,00	12,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 455,00	0,00	0,00	0,00	
373	N	0,00	A-1	335 000,00	19,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		13 744 305,16					2 140 183,87	473 447,09	0,00	127 486,54	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	13 744 305,16	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768
Taux fixe (total)						0,00	0,00
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €			16/12/2021
	Catégories de biens amortis			
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000)		1	16/12/2021
L	Logiciel informatique		2	16/12/2021
L	Matériel informatique		5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique		5	16/12/2021
L	Etudes non suivies de réalisation		5	16/12/2021
L	Frais d'insertion		5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels		5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires		5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels		7	16/12/2021
L	Extincteurs		7	16/12/2021
L	Equipements et matériels industriels		10	16/12/2021
L	Mobilier		10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri, cuboverres		10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs		30	16/12/2021
L	Matériels incendie		20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus		20	16/12/2021
L	Plantations		15	16/12/2021
L	Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études		5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations		30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national		40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres		5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...		50	16/12/2021
L	Ouvrages de captage : forage, puits...		50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements		50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement		30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions		15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel		15	16/12/2021

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N				B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	261 000,00		3 569 799,00	3 830 799,00	0,00	3 830 799,00
Provisions pour litiges	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
CONTENTIEUX RH	0,00	21/12/2023	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	261 000,00		3 519 799,00	3 780 799,00	0,00	3 780 799,00
REVERSEMENT FISCALITE DELTA 3	0,00	21/12/2023	2 425 000,00	2 425 000,00	0,00	2 425 000,00
RISQUE VOIRIE DELTA 3	0,00	21/12/2023	451 000,00	451 000,00	0,00	451 000,00
COMPTE EPARGNE TEMPS	261 000,00	21/12/2023	643 799,00	904 799,00	0,00	904 799,00
Dépréciations (3)	160 000,00		308 495,44	468 495,44	0,00	468 495,44
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	160 000,00		308 495,44	468 495,44	0,00	468 495,44
CREANCES DOUTEUSES	160 000,00	01/01/2022	308 495,44	468 495,44	0,00	468 495,44
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	421 000,00		3 878 294,44	4 299 294,44	0,00	4 299 294,44
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires						
TOTAL PROVISIONS	421 000,00		3 878 294,44	4 299 294,44	0,00	4 299 294,44

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
2024	CHARGES COVID	5	17/12/2020	986 743,85	789 395,08	197 348,77	0,00
2024	CHARGES COVID	5	14/10/2021	799 423,25	479 653,95	159 884,65	159 884,65

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1501					Intitulé de l'opération : SUBV REGION PIG SUBV REGION PIG HABITAT		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
	DEPENSES (a)	385 625,49	0,00	0,00	0,00			
45811501 (5)		385 625,49	0,00	0,00	0,00			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a – c)		385 625,49	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES (b)	358 176,00	0,00	0,00	0,00			
45821501 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		358 176,00	0,00	0,00	0,00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)		358 176,00	0,00	0,00	0,00			

N° opération : 1605					Intitulé de l'opération : PLH PROPRIETAIRES PRIVES		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					521 492,93	0,00	178 000,00	178 000,00
45811605 (5)					521 492,93	0,00	178 000,00	178 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)					521 492,93	0,00	178 000,00	178 000,00
RECETTES (b)					501 325,00	0,00	83 806,89	83 806,89
45821605 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					501 325,00	0,00	83 806,89	83 806,89
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					501 325,00	0,00	83 806,89	83 806,89

N° opération : 1609	Intitulé de l'opération : REVERSEMT SUBV T62 ECOPOLE GAR REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE			Date de la délibération :	
---------------------	---	--	--	---------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
--	---	-------------	---------------------------	-----------

DEPENSES (a)				
45811609 (5)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00
45821609 (5)	1 156 789,76 151 201,03	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
45821609 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 307 990,79	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2101	Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY HBT		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
45812101 (5)	26 046,50	0,00	27 370,00	27 370,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	26 046,50	0,00	27 370,00	27 370,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	26 046,50	0,00	27 370,00	27 370,00
RECETTES (b)				
45822101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2102	Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES MAIL DAHOMEY MG		Date de la délibération :	
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)

N° opération : 2104					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES MAIL ECOLES MG			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	36 106,00	36 106,00	
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00	
45822104 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2105					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES BD J MOULIN HBT			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	0,00	47 463,00	47 463,00	
45812105 (5)					0,00	0,00	47 463,00	47 463,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	47 463,00	47 463,00	
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00	
45822105 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2106					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES BD J MOULIN MG			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	0,00	24 358,00	24 358,00	
45812106 (5)					0,00	0,00	24 358,00	24 358,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2106					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES BD J MOULIN MG			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	24 358,00	24 358,00	
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822106 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2107					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES BD DE GAULLE HBT			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	0,00	1 091,00	1 091,00	
45812107 (5)					0,00	0,00	1 091,00	1 091,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	1 091,00	1 091,00	
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822107 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2108					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
45812108 (5)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2108					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00
45822108 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2109					Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45812109 (5)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)					0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)					0,00	0,00	0,00	0,00
45822109 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2301					Intitulé de l'opération : REVERSEMENT SUBVENTION REAC EU COMMUNES REVERSEMENT SUB REAC EU COMMUNES		Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					222 986,81	0,00	91 000,00	91 000,00
45812301 (5)					222 986,81	0,00	91 000,00	91 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2301	Intitulé de l'opération : REVERSEMENT SUBVENTION REAC EU COMMUNES REVERSEMENT SUB REAC EU COMMUNES				Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a – c)		222 986,81	0,00	91 000,00	91 000,00	
RECETTES (b)						
45822301	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	222 986,82	0,00	91 000,00	91 000,00	
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		222 986,82	0,00	91 000,00	91 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	51 607 300,00	24 265 015,23	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					51 607 300,00	24 265 015,23											7 560,96	3 381 835,20
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	CFFL	995 700,00	99 570,00	2,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-234,37	66 380,00
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	CFFL	1 967 570,00	196 757,18	2,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-463,14	131 171,32
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	9 318 150,00	4 659 075,00	11,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-5 112,71	465 907,50
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	CFFL	2 082 450,00	832 980,00	9,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-898,31	104 122,50
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	CFFL	8 300 000,00	830 000,00	1,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		2 024,09	830 000,00
MAISONS ET CITES	P		REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	21 401 270,00	10 700 635,00	12,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-13 701,27	1 070 063,50
MAISONS ET CITES	P		REHAB DIFFUS 2021	CDC	4 385 888,00	4 385 888,00	24,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		10 233,56	159 142,79
PAS DE CALAIS HABITAT	P		REHABILITATION PDCH MONTIGNY	CDC	1 020 272,00	1 020 272,00	24,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		5 673,61	41 640,20
SAEM DE DROCOURT	P		PLAC 01-02-06 ALL 3 ANS	CDC	136 000,00	39 838,05	3,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		201,42	13 407,39

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX		P	ECOPOLE GARE LIBERCOURT	CDC	2 000 000.00	1 500 000.00	3,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		9 838,08	500 000,00
TOTAL GENERAL					51 607 300.00	24 265 015,23											7 560,96	3 381 835,20

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)										
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement		TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5) I	
Marchés de partenariat (1)										
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)										
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale		Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Libellé (1)					
Taxe de séjour		0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
Total		0,00	160 000,00	160 000,00	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour		Reste à employer au 01/01/N		0,00
		Recettes		
Article	Libellé article	Montant		
731721	Taxe de séjour	160 000,00		
		Total	160 000,00	
		Dépenses		
Article	Libellé article	Montant		
731721	Taxe de séjour	160 000,00		
		Total	160 000,00	
		Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		100,00	0,50	100,50	77,50	12,00	89,50
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	11,00	0,00	11,00	7,00	4,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	21,00	0,50	21,50	21,50	0,00	21,50
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADMINISTRATEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	28,00	0,00	28,00	17,00	8,00	25,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		208,00	0,00	208,00	128,00	35,00	163,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	49,00	0,00	49,00	27,00	12,00	39,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	44,00	0,00	44,00	34,00	1,00	35,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	50,00	0,00	50,00	29,00	13,00	42,00
AGENT DE MAITRISE	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
INGENIEUR	A	8,00	0,00	8,00	2,00	4,00	6,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	10,00	0,00	10,00	8,00	2,00	10,00
TECHNICIEN	B	9,00	0,00	9,00	3,00	2,00	5,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	8,00	0,00	8,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CL ASSISTANT DE CONSERVATION PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE ASSISTANT DE CONSERVATION PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE PRINCIPAL 2EME CL BIBLIOTHECAIRE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT D'ANIMATION ANIMATEUR ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		317,00	0,50	317,50	212,50	48,00	260,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A reprise personnel privé COVERED	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-13 remplacement agents indisponibles	CDD
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	TECH		0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	TECH		0,00	A reprise personnel privé COVERED	CDI
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM		0,00	343-1_343-3	CDD
ASSISTANT DE CONSERVATION PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE	B	CULT		0,00	332-8-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	332-13 remplacement agents indisponibles	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	332-8-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	332-8-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL		TECH		0,00	332-8-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	332-8-2° emploi cat B besoin des services le justifie	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH		0,00	332-8-2° emploi cat B besoin des services le justifie	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-23-2° accroissement 6 mois max	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-23-1° accroissement 12 mois max	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	333-1_333-10 directeur de cabinet	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	333-1_333-10 collaborateur de cabinet	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	333-12 collaborateur de groupe	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	332-23-1° accroissement temporaire max 12 mois	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	332-24 contrat de projet	CDD
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	C	ADM		0,00	A contrat apprentissage	CDD
CONTRAT P.E.C.	C	CULT		0,00	A contrat PEC (CUI)	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1).	
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
09/09/2005 - Détention d'une part de capital	PEREXIA	SA HLM	SA	0,10
09/09/2005 - Détention d'une part de capital	SICF	SA HLM	SA	0,10
27/09/2005 - Détention d'une part de capital	LTO HABITAT ESCAUT	SA HLM	SA	0,10
19/10/2005 - Détention d'une part de capital	SA NOREVIE	SA HLM	SA	0,10
23/01/2015 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	0,10
19/11/2015 - Détention d'une part de capital	TERRITOIRE 62	SEM	SEM	5 717 456,00
05/04/2017 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	15,25
03/03/2022 - Détention d'une part de capital	SPL DE L'ARTOIS		SPL	270 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
05/03/2020 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	TERRITOIRE 62	SEM	SEM	1 000 000,00
01/01/2021 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SAEM DE DROCOURT	SAEM	SAEM	26 430,66
31/12/2021 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	18 878 117,57
15/12/2022 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	PAS DE CALAIS HABITAT	SA HLM	SA	978 631,80
15/12/2022 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SJA HABITAT	SA HLM	SA	3 796 033,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2024 - Subventions	MISSION LOCALE		Association	338 898,00
01/01/2024 - Subventions	AMICALE DU PERSONNEL		Association	94 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SDIS	01/01/2001	Contribution budgétaire	4 119 564,00
SCOT	29/03/2002	Contribution budgétaire	110 000,00
ARTOIS MOBILITE	27/09/2002	Contribution budgétaire	4 400 000,00
SYNDICAT MIXTE REALISATION DE LA PLATEFORME DE DOURGES	20/02/2004	Contribution budgétaire	56 000,00
SYNDICAT MIXTE ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS	24/03/2006	Contribution budgétaire	10 725 360,00
POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS	19/11/2015	Contribution budgétaire	180 000,00
EPCC 9-9 BIS	09/12/2016	Contribution budgétaire	2 051 000,00
OT LENS LIEVIN HENIN CARVIN	21/12/2023	Contribution budgétaire	356 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES			B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Assainissement	13/04/2001	13/04/2001	24620029900047	SPIC	oui
SPIC	Eau potable	13/04/2001	13/04/2001	24620029900062	SPIC	oui
Construction Location	Locations de locaux commerciaux et industriels	24/03/2006	24/03/2006	24620029900179	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone d'activité	06/05/2010	06/05/2010	24620029900211	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone Ste Henriette	28/06/2012	28/06/2012	24620029900237	SPA	oui
Construction Location	Génie civil réseau de télécommunications	13/03/2014	13/03/2014	24620029900278	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 712 223,13	1 712 223,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 859 215,54	-4 859 215,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 146 992,41	-3 146 992,41

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 146 992,41	3 146 992,41
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 146 992,41	-3 146 992,41
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 859 215,54	4 859 215,54

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 637 000,00	3 637 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	45 459 920,42	45 459 920,42
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	41 822 920,42	41 822 920,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 637 000,00	I 3 637 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 210 000,00	2 210 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 200 000,00	2 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	10 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 427 000,00	1 427 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1021	Dotations	1 000,00	1 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 426 000,00	1 426 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		45 459 920,42	III 45 459 920,42
Ressources propres externes de l'année (a)		7 614 766,65	7 614 766,65
10222	FCTVA	1 780 886,71	1 780 886,71
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	5 833 879,94	5 833 879,94
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		37 845 153,77	37 845 153,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	280 000,00	280 000,00
28033	Frais d'insertion	7 000,00	7 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 500 000,00	2 500 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	700 000,00	700 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	20 000,00	20 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	550 000,00	550 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	41 000,00	41 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 600,00	1 600,00
28128	Autres aménagements de terrains	850 000,00	850 000,00
281311	Bâtiments administratifs	32 000,00	32 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 600 000,00	1 600 000,00
281321	Immeubles de rapport	15 000,00	15 000,00
281351	Bâtiments publics	775 000,00	775 000,00
28138	Autres constructions	35 000,00	35 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	23 000,00	23 000,00
28151	Réseaux de voirie	56 000,00	56 000,00
28152	Installations de voirie	145 000,00	145 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	100,00	100,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	280 000,00	280 000,00
281828	Autres matériels de transport	500 000,00	500 000,00
281838	Autre matériel informatique	190 000,00	190 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	475 000,00	475 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	358 000,00	358 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	28 381 453,77	28 381 453,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
- (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
- (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
- (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
- (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
- (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS				D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	3,74	5,68 %	0,00	7 011 000,00	3,74
TFPNB	0,00	4,52	23,21 %	0,00	198 000,00	4,52
CFE	0,00	0,00	33,79 %	0,00	15 448 000,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	3,88	14,43 %	0,00	707 000,00	3,88
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		
Acquisitions d'immobilisations		
2031	FRAIS D ETUDES	170 000,00
2031	FRAIS D ETUDES	0,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	120 000,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	150 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	75 000,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	479 000,35
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	200 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 979 011,56
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	142 106,25
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	0,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	0,00
2188	AUTRES	225 000,00
2188	AUTRES	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	653 184,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		
040	Opérations ordre transf. entre sections	4 233 302,16
Opérations patrimoniales		
041		0,00
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		
4 233 302,16		

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		
Dotations et subventions reçues		
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	244 800,00
1318	AUTRES	81 600,00
163 200,00		

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Autres recettes éventuelles		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	244 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	244 800,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		IV
		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 101 254,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 600,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	600,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	324 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	17 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	22 000,00
60622	CARBURANTS	145 000,00
60631	FOURNITURES D ENTRETIEN	630,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	200 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	21 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	20 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	100 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	40 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	6 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	700 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	10 000,00
61351	MATERIEL ROULANT	9 700,00
61351	MATERIEL ROULANT	1 000,00
61358	AUTRES	500,00
61521	TERRAINS	1 000,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	30 000,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	30 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	190 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	50 800,00
6156	MAINTENANCE	40 000,00
6156	MAINTENANCE	29 700,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000,00
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX	600,00
6228	DIVERS	15 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	1 000,00
6238	DIVERS	60 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 600,00
6288	AUTRES	10 500,00
63512	TAXES FONCIERES	9 024,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 066 210,55
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	53 863,44
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	14 961,34
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	67 324,07
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 241 221,76
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	97 167,61
64118	AUTRES INDEMNITES	391 608,75
64131	REMUNERATIONS	1 787 401,01
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	734 679,62
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	463 203,72
6454	COTISATIONS AUX A.S.E.D.I.C.	73 970,90
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	47 201,83
6488	AUTRES	93 606,50
65	Autres charges de gestion courante	11 300 000,00
65561	CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TERRITORIALES (ETABLISSEMENT	11 300 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	18 467 464,55
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	18 467 464,55

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
		0,00
		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	0,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
75888	AUTRES	0,00
76	Produits financiers	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		12 300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		12 300 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),
A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière
A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Lilliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	68
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	69

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	70
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 702 837,91	10 853 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	40 115,11	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 889 953,02
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 742 953,02	17 742 953,02

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 456 358,00	22 364 176,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 707 526,53	1 375 383,10
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 004 713,24
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 163 884,53	24 744 272,74

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 906 837,55	42 487 225,76
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 272 289,00	40 115,11	971 374,00	971 374,00	1 011 489,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 005,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 317 294,00	40 115,11	2 027 374,00	2 027 374,00	2 067 489,11
66	Charges financières	454 000,00	0,00	511 000,00	511 000,00	511 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 782 294,00	40 115,11	2 648 374,00	2 648 374,00	2 688 489,11
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 354 613,24		167 342,91	167 342,91	167 342,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 957 150,00		14 887 121,00	14 887 121,00	14 887 121,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 311 763,24		15 054 463,91	15 054 463,91	15 054 463,91
TOTAL		13 094 057,24	40 115,11	17 702 837,91	17 702 837,91	17 742 953,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 489 805,00	0,00	9 416 000,00	9 416 000,00	9 416 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	90 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 680 805,00	0,00	9 496 000,00	9 496 000,00	9 496 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	3 100,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 773 905,00	0,00	10 076 000,00	10 076 000,00	10 076 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	777 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		777 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00
TOTAL		10 550 905,00	0,00	10 853 000,00	10 853 000,00	10 853 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 889 953,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 277 463,91
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 195 850,10	344 570,70	921 450,00	921 450,00	1 266 020,70
21	Immobilisations corporelles	110 000,00	81 936,54	0,00	0,00	81 936,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 814 000,00	2 046 339,29	2 992 908,00	2 992 908,00	5 039 247,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 119 850,10	2 472 846,53	3 914 358,00	3 914 358,00	6 387 204,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 050 000,00	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	401 500,00	234 680,00	165 000,00	165 000,00	399 680,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 571 350,10	2 707 526,53	6 129 358,00	6 129 358,00	8 836 884,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	777 000,00		777 000,00	777 000,00	777 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 554 000,00		3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 331 000,00		4 327 000,00	4 327 000,00	4 327 000,00
TOTAL		9 902 350,10	2 707 526,53	10 456 358,00	10 456 358,00	13 163 884,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 163 884,53
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	895 871,94	648 864,50	583 324,00	583 324,00	1 232 188,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	335 957,40	501 212,60	335 957,40	335 957,40	837 170,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 233 829,34	1 150 077,10	919 281,40	919 281,40	2 069 358,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	6 543 995,24	0,00	327 430,19	327 430,19	327 430,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 549 995,24	0,00	327 430,19	327 430,19	327 430,19
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	2 564 634,03	225 306,00	2 513 000,90	2 513 000,90	2 738 306,90
Total des recettes réelles d'investissement		10 348 458,61	1 375 383,10	3 759 712,49	3 759 712,49	5 135 095,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 354 613,24		167 342,91	167 342,91	167 342,91

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 957 150,00		14 887 121,00	14 887 121,00	14 887 121,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 554 000,00		3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 865 763,24		18 604 463,91	18 604 463,91	18 604 463,91
TOTAL		23 214 221,85	1 375 383,10	22 364 176,40	22 364 176,40	23 739 559,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 004 713,24
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 744 272,74
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

14 277 463,91

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 011 489,11		1 011 489,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00		900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	156 000,00		156 000,00
66	Charges financières	511 000,00	0,00	511 000,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	14 887 121,00	14 887 121,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		167 342,91	167 342,91
Dépenses d'exploitation – Total		2 688 489,11	15 054 463,91	17 742 953,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	777 000,00	777 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 050 000,00	0,00	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 266 020,70	0,00	1 266 020,70
21	Immobilisations corporelles (6)	81 936,54	0,00	81 936,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 039 247,29	3 550 000,00	8 589 247,29
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	399 680,00	0,00	399 680,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 836 884,53	4 327 000,00	13 163 884,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 163 884,53
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 416 000,00		9 416 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00		30 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	777 000,00	802 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	555 000,00	0,00	555 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 076 000,00	777 000,00	10 853 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 889 953,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 232 188,50	0,00	1 232 188,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	837 170,00	0,00	837 170,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 820 621,00	14 820 621,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 738 306,90	0,00	2 738 306,90
481	Charges à répartir plusieurs exercices		66 500,00	66 500,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		167 342,91	167 342,91
Recettes d'investissement – Total		4 807 665,40	18 604 463,91	23 412 129,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 004 713,24
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	327 430,19
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 744 272,74
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 272 289,00	971 374,00	971 374,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	20 000,00	20 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6156	Maintenance	31 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	6 400,00	6 400,00
618	Divers	1 800,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	750,00	750,00
6228	Divers	8 000,00	9 600,00	9 600,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	7 600,00	7 600,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 500,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres	659 889,00	621 208,00	621 208,00
63512	Taxes foncières	260 000,00	248 516,00	248 516,00
6378	Autres taxes et redevances	220 100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00	900 000,00	900 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	900 000,00	900 000,00	900 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	145 005,00	156 000,00	156 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	145 005,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	156 000,00	156 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 317 294,00	2 027 374,00	2 027 374,00
66	Charges financières (b) (8)	454 000,00	511 000,00	511 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	450 000,00	480 000,00	480 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 000,00	26 000,00	26 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	110 000,00	110 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	105 000,00	105 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 782 294,00	2 648 374,00	2 648 374,00
023	Virement à la section d'investissement	6 354 613,24	167 342,91	167 342,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 957 150,00	14 887 121,00	14 887 121,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	60 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 748 000,00	14 820 621,00	14 820 621,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	16 150,00	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	133 000,00	66 500,00	66 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 311 763,24	15 054 463,91	15 054 463,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 311 763,24	15 054 463,91	15 054 463,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 094 057,24	17 702 837,91	17 702 837,91

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	40 115,11
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	100 266,47
--------------------------------	------------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	74 266,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	26 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 489 805,00	9 416 000,00	9 416 000,00
704	Travaux	200 000,00	160 000,00	160 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 001 000,00	9 100 000,00	9 100 000,00
7068	Autres prestations de services	288 805,00	156 000,00	156 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	90 000,00	50 000,00	50 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	90 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	101 000,00	30 000,00	30 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	21 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres	80 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 680 805,00	9 496 000,00	9 496 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	90 000,00	25 000,00	25 000,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	90 000,00	25 000,00	25 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	3 100,00	555 000,00	555 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	3 100,00	555 000,00	555 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 773 905,00	10 076 000,00	10 076 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	777 000,00	777 000,00	777 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	777 000,00	777 000,00	777 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		777 000,00	777 000,00	777 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 550 905,00	10 853 000,00	10 853 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 889 953,02
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 742 953,02
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 195 850,10	921 450,00	921 450,00
2031	Frais d'études	1 171 150,00	887 000,00	887 000,00
2033	Frais d'insertion	19 700,10	34 450,00	34 450,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 814 000,00	2 992 908,00	2 992 908,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 758 000,00	2 393 500,00	2 393 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	56 000,00	599 408,00	599 408,00
Total des dépenses d'équipement		4 119 850,10	3 914 358,00	3 914 358,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1678	Autres dettes conduit° particulières	750 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
458111	RVT SUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (6)	0,00	0,00	0,00
45811202	RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE (6)	0,00	0,00	0,00
45811601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN PANTIGNY OIGNIES (6)	0,00	0,00	0,00
45811602	RTE ARRAS BOIS BERNARD (6)	1 000,00	0,00	0,00
45811603	QUARTIER BLUM COURRIERES (6)	0,00	0,00	0,00
45811801	Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune (6)	255 000,00	40 000,00	40 000,00
45811803	ROUTE ARRAS ROUVROY (6)	500,00	0,00	0,00
45811902	MOU CITE DU BOIS (6)	35 000,00	52 000,00	52 000,00
45811908	Kléber frais MOU (6)	10 000,00	16 000,00	16 000,00
45812003	SUBV AEAP RRPC NEUF (6)	80 000,00	24 000,00	24 000,00
45812004	TRANSACTION MOY PARK (6)	0,00	0,00	0,00
45812102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 (6)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
45812401	MOU MARAIS CARVIN (6)	0,00	13 000,00	13 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		401 500,00	165 000,00	165 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 571 350,10	6 129 358,00	6 129 358,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	777 000,00	777 000,00	777 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	777 000,00	777 000,00	777 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	717 000,00	717 000,00	717 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	17 000,00	17 000,00	17 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	24 000,00	24 000,00	24 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 554 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
2313	Constructions	110 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 444 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 331 000,00	4 327 000,00	4 327 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 902 350,10	10 456 358,00	10 456 358,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 707 526,53
-----------------------------------	---------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 163 884,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	895 871,94	583 324,00	583 324,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	771 405,00	583 324,00	583 324,00
1313	Subv. équipt Départements	124 466,94	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	335 957,40	335 957,40	335 957,40
1678	Autres dettes condt° particulières	335 957,40	335 957,40	335 957,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 233 829,34	919 281,40	919 281,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 543 995,24	327 430,19	327 430,19
1068	Autres réserves	6 543 995,24	327 430,19	327 430,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	6 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 549 995,24	327 430,19	327 430,19
458211	RVTSUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (5)	0,00	0,00	0,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT (5)	319 045,68	319 046,00	319 046,00
45821601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN ET PANTIGNY OIGNIES (5)	0,00	0,00	0,00
45821602	ROUTE ARRAS BOIS BERNARD (5)	77 210,11	1 908,81	1 908,81
45821603	QUARTIER BLUM COURRIERES (5)	37 251,50	37 251,50	37 251,50
45821801	RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune (5)	1 705 112,09	1 613 704,61	1 613 704,61
45821803	ROUTE ARRAS ROUVROY (5)	114 724,24	799,57	799,57
45821902	MOU CITE DU BOIS (5)	40 000,00	312 000,00	312 000,00
45821908	MOU KLEBER RECETTES (5)	0,00	0,00	0,00
45822003	SUBV AEAP RRPC NEUF (5)	80 000,00	24 000,00	24 000,00
45822004	TRANSACTION MOY PARK (5)	0,00	0,00	0,00
45822101	SUBV FDE (5)	0,00	0,00	0,00
45822102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62 (5)	191 290,41	191 290,41	191 290,41
45822401	MOU MARAIS CARVIN (5)	0,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 564 634,03	2 513 000,90	2 513 000,90
TOTAL RECETTES REELLES		10 348 458,61	3 759 712,49	3 759 712,49
021	Virement de la section d'exploitation	6 354 613,24	167 342,91	167 342,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 957 150,00	14 887 121,00	14 887 121,00
28031	Frais d'études	103 000,00	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	9 000,00	10 000,00	10 000,00
28131	Bâtiments	1 983 000,00	173 000,00	173 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	200,00	200,00
28151	Installations complexes spécialisées	700,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 350 000,00	14 214 421,00	14 214 421,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 100,00	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	133 000,00	66 500,00	66 500,00
4818	Charges à étaler	16 150,00	0,00	0,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT	60 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 311 763,24	15 054 463,91	15 054 463,91
041	Opérations patrimoniales (8)	2 554 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00
2031	Frais d'études	1 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	54 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 865 763,24	18 604 463,91	18 604 463,91

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 214 221,85	22 364 176,40	22 364 176,40
				+
		RESTES A REALISER N-1 (9)		1 375 383,10
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		1 004 713,24
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		24 744 272,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					28 932 320,56									
1641 Emprunts en euros (total)					28 932 320,56									
170	SOCIETE GENERALE	31/05/2000	2000-05-31	31/05/2001	1 067 143,12	V	(Euribor 12M(Postfixé)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)) + 0.05	4,482	4,558	FRF	A	C	O	A-1
209	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/06/2006	2006-06-09	09/06/2007	77 367,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
219	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/07/2004	2004-07-16	16/07/2007	114 919,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
226	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/07/2006	2006-07-12	12/07/2007	124 474,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
227	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	2006-01-22	22/01/2007	91 469,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
230	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/07/2003	2008-08-11	11/08/2009	57 162,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
231	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2008	2008-08-11	11/08/2009	152 449,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
233	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2007	2007-12-01	01/12/2008	121 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
234	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2005	2007-06-02	02/06/2008	151 699,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
235	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/06/2007	2007-06-02	02/06/2008	226 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
236	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/03/2008	2008-03-21	21/03/2009	81 941,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
256	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	2008-07-23	23/07/2010	231 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
257	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/01/2008	2008-07-23	23/07/2010	138 510,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
258	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	2008-07-23	23/07/2010	70 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
275	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	2011-01-01	30/04/2011	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,782	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
280	SFIL CAFFIL	16/01/2013	2013-01-16	01/02/2014	1 500 000,00	V	Euribor 12M + 2,47	3,036	3,080	EUR	A	C	O	A-1
296	SFIL CAFFIL	17/12/2014	2015-02-03	01/01/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	1,169	1,186	EUR	A	C	O	A-1
308	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/07/2013	2016-02-26	26/02/2017	42 115,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
310	SFIL CAFFIL	24/04/2015	2015-05-06	01/03/2016	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.17)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	1,170	1,194	EUR	T	C	O	A-1
340	SFIL CAFFIL	22/12/2017	2018-02-01	01/05/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,44 %	1,440	1,448	EUR	T	C	O	A-1
356	SFIL CAFFIL	13/07/2021	2021-08-15	01/11/2021	9 183 369,27	F	Taux fixe à 1,6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					13 141 219,06									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					13 141 219,06									
0304	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	2018-12-31	27/11/2017	341 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
0306	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2014	2018-12-31	16/10/2017	1 270 180,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
272	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/01/2010	2011-01-01	27/07/2012	111 524,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
273	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	2011-01-01	11/06/2012	1 350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
276	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/02/2009	2009-10-29	29/10/2011	6 150 915,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
290	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	2013-06-24	11/04/2016	28 475,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
302	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	2018-12-31	13/08/2016	175 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
303	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	2013-11-12	10/07/2016	252 455,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
305	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	2014-10-16	18/10/2016	43 788,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
318	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	2013-11-12	16/02/2018	153 650,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
319	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/10/2014	2018-12-31	16/02/2018	88 106,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
320	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/01/2013	2014-08-19	01/08/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
321	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2012	2014-08-19	01/08/2019	465 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
325	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	2016-05-04	08/04/2018	136 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
327	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	2014-10-20	08/12/2018	12 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
328	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	2018-12-31	30/11/2018	31 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
329	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	2016-12-16	08/12/2018	328 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
333	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	2017-09-13	09/08/2019	3 519,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
335	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	2017-09-13	09/08/2019	13 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
336	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	2017-09-26	31/08/2019	6 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
341	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	2019-03-06	06/03/2020	309 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
342	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	2016-01-07	23/11/2020	31 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
344	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	2021-01-14	27/08/2021	97 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
345	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	2021-01-14	28/07/2022	29 100,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
347	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	2021-01-14	29/06/2022	50 810,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
348	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	2021-06-29	29/06/2022	51 522,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
349	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	2021-01-14	17/03/2022	36 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
351	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	2021-01-14	10/03/2022	9 385,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
352	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	2021-01-14	29/04/2021	167 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
354	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	2021-01-14	18/06/2021	5 522,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
357	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	2021-01-01	02/07/2023	89 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
364	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/07/2021	2021-07-03	17/05/2024	241 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
365	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/03/2020	2020-03-06	17/05/2024	164 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
366	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/07/2021	2021-07-08	17/05/2024	62 688,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
367	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2019	2022-07-08	08/07/2024	45 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
368	Agence de l'eau Seine Normandie	09/12/2021	2021-12-09	07/12/2024	562 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
369	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/11/2016	2022-12-20	20/12/2023	37 344,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
370	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	2022-12-20	20/12/2023	27 740,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
372	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	2019-01-24	18/02/2025	85 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					42 073 539,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 191 740,51					1 313 737,51	468 330,29	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 191 740,51					1 313 737,51	468 330,29	0,00
170	N	0,00	A-1	42 685,84	0,41	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	3,829	42 685,72	3 518,55	0,00
209	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 298,31	0,00	0,00
219	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 384,42	0,00	0,00
226	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 915,26	0,00	0,00
227	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 081,72	0,00	0,00
230	N	0,00	A-1	6 351,46	1,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 175,69	0,00	0,00
231	N	0,00	A-1	16 938,92	1,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 469,38	0,00	0,00
233	N	0,00	A-1	18 225,00	2,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 075,00	0,00	0,00
234	N	0,00	A-1	8 427,76	0,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 427,72	0,00	0,00
235	N	0,00	A-1	33 945,00	2,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 315,00	0,00	0,00
236	N	0,00	A-1	9 104,71	1,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 552,29	0,00	0,00
256	N	0,00	A-1	57 925,00	4,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 585,00	0,00	0,00
257	N	0,00	A-1	34 560,00	4,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 912,00	0,00	0,00
258	N	0,00	A-1	17 550,00	4,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 510,00	0,00	0,00
275	N	0,00	A-1	4 500 000,00	11,08	F	Taux fixe à 3.73 %	3,721	400 000,00	177 175,00	0,00
280	N	0,00	A-1	400 000,00	3,08	V	Euribor 12M + 2.47	6,087	100 000,00	29 595,42	0,00
296	N	0,00	A-1	1 375 000,00	10,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	4,437	125 000,00	62 780,00	0,00
308	N	0,00	A-1	25 269,38	11,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 105,78	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)			Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
310	N	0,00	A-1	1 100 000,00	10,92	V	(Euribor 3M + 1,03)-Floor 0 sur Euribor 3M		4,621	100 000,00	55 058,62	0,00	3 450,55
340	N	0,00	A-1	662 500,00	13,08	F	Taux fixe à 1,44 %		1,436	50 000,00	9 990,00	0,00	1 563,50
356	N	0,00	A-1	7 883 257,44	16,58	F	Taux fixe à 1,6 %		1,596	407 244,22	130 212,70	0,00	20 671,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 232 369,59						637 901,73	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 232 369,59						637 901,73	0,00	0,00	0,00
0304	N	0,00	A-1	204 900,00	11,91	F	Taux fixe à 0 %		0,000	17 075,00	0,00	0,00	0,00
0306	N	0,00	A-1	762 108,00	11,79	F	Taux fixe à 0 %		0,000	63 509,00	0,00	0,00	0,00
272	N	0,00	A-1	38 877,61	6,57	F	Taux fixe à 0 %		0,000	5 553,93	0,00	0,00	0,00
273	N	0,00	A-1	381 438,23	6,45	F	Taux fixe à 0 %		0,000	54 491,17	0,00	0,00	0,00
276	N	0,00	A-1	1 845 274,50	5,83	F	Taux fixe à 0 %		0,000	307 545,75	0,00	0,00	0,00
290	N	0,00	A-1	15 661,25	10,28	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 423,75	0,00	0,00	0,00
302	N	0,00	A-1	96 250,00	10,62	F	Taux fixe à 0 %		0,000	8 750,00	0,00	0,00	0,00
303	N	0,00	A-1	138 850,25	10,53	F	Taux fixe à 0 %		0,000	12 622,75	0,00	0,00	0,00
305	N	0,00	A-1	24 083,58	10,80	F	Taux fixe à 0 %		0,000	2 189,40	0,00	0,00	0,00
318	N	0,00	A-1	99 082,07	12,13	F	Taux fixe à 0 %		0,000	7 621,69	0,00	0,00	0,00
319	N	0,00	A-1	56 859,35	12,13	F	Taux fixe à 0 %		0,000	4 373,79	0,00	0,00	0,00
320	N	0,00	A-1	52 500,00	13,58	F	Taux fixe à 0 %		0,000	3 750,00	0,00	0,00	0,00
321	N	0,00	A-1	325 500,00	13,58	F	Taux fixe à 0 %		0,000	23 250,00	0,00	0,00	0,00
325	N	0,00	A-1	83 487,84	12,27	F	Taux fixe à 0 %		0,000	6 422,14	0,00	0,00	0,00
327	N	0,00	A-1	7 800,00	12,94	F	Taux fixe à 0 %		0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
328	N	0,00	A-1	16 068,04	12,91	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 236,00	0,00	0,00	0,00
329	N	0,00	A-1	205 975,28	12,94	F	Taux fixe à 0 %		0,000	15 844,25	0,00	0,00	0,00
333	N	0,00	A-1	2 463,45	13,61	F	Taux fixe à 0 %		0,000	175,95	0,00	0,00	0,00
335	N	0,00	A-1	9 450,00	13,61	F	Taux fixe à 0 %		0,000	675,00	0,00	0,00	0,00
336	N	0,00	A-1	4 410,00	13,67	F	Taux fixe à 0 %		0,000	315,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
341	N	0,00	A-1	231 750,00	14,18	F	Taux fixe à 0 %		0,000	15 450,00	0,00	0,00	0,00
342	N	0,00	A-1	23 625,00	14,89	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 575,00	0,00	0,00	0,00
344	N	0,00	A-1	78 000,00	15,66	F	Taux fixe à 0 %		0,000	4 875,00	0,00	0,00	0,00
345	N	0,00	A-1	17 124,54	16,58	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 007,32	0,00	0,00	0,00
347	N	0,00	A-1	43 188,50	16,49	F	Taux fixe à 0 %		0,000	2 540,50	0,00	0,00	0,00
348	N	0,00	A-1	43 793,70	16,49	F	Taux fixe à 0 %		0,000	2 576,10	0,00	0,00	0,00
349	N	0,00	A-1	30 600,00	16,21	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
351	N	0,00	A-1	7 986,04	16,19	F	Taux fixe à 0 %		0,000	469,76	0,00	0,00	0,00
352	N	0,00	A-1	134 200,00	15,33	F	Taux fixe à 0 %		0,000	8 387,50	0,00	0,00	0,00
354	N	0,00	A-1	4 417,94	15,46	F	Taux fixe à 0 %		0,000	276,12	0,00	0,00	0,00
357	N	0,00	A-1	80 617,50	17,50	F	Taux fixe à 0 %		0,000	4 478,75	0,00	0,00	0,00
364	N	0,00	A-1	229 187,50	18,38	F	Taux fixe à 0 %		0,000	12 062,50	0,00	0,00	0,00
365	N	0,00	A-1	156 275,00	18,38	F	Taux fixe à 0 %		0,000	8 225,00	0,00	0,00	0,00
366	N	0,00	A-1	59 553,60	18,38	F	Taux fixe à 0 %		0,000	3 134,40	0,00	0,00	0,00
367	N	0,00	A-1	42 750,00	18,52	F	Taux fixe à 0 %		0,000	2 250,00	0,00	0,00	0,00
368	N	0,00	A-1	534 185,00	18,93	F	Taux fixe à 0 %		0,000	28 115,00	0,00	0,00	0,00
369	N	0,00	A-1	33 609,82	17,97	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 867,21	0,00	0,00	0,00
370	N	0,00	A-1	24 966,00	17,97	F	Taux fixe à 0 %		0,000	1 387,00	0,00	0,00	0,00
372	N	0,00	A-1	85 500,00	19,13	F	Taux fixe à 0 %		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		22 424 110,10						1 951 639,24	468 330,29	0,00	137 883,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	60	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	22 424 110,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	16/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000)	1	16/12/2021
L	Logiciel informatique	2	16/12/2021
L	Matériel informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies de réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Equipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs. bacs tri. cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers. de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'oragez. réservoir. château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrages de captage : forage. puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement. d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration. de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales. agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales. agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 004 713,24	1 004 713,24
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 332 143,43	-1 332 143,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-327 430,19	-327 430,19

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	327 430,19	327 430,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-327 430,19	-327 430,19
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 332 143,43	1 332 143,43

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 827 000,00	2 827 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 054 463,91	15 054 463,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	12 227 463,91	12 227 463,91

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 827 000,00	I 2 827 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 050 000,00	2 050 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	750 000,00	750 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		777 000,00	777 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>777 000,00</i>	<i>777 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 054 463,91	III 15 054 463,91
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 054 463,91	15 054 463,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00
28131	Bâtiments	173 000,00	173 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	200,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	14 214 421,00	14 214 421,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	300 000,00	300 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	66 500,00	66 500,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	167 342,91	167 342,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	971 374,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	4 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	0,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	20 000,00
61528	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS IMMOBILIERS	0,00
61528	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS IMMOBILIERS	40 000,00
6156	MAINTENANCE	0,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	6 400,00
618	DIVERS	1 200,00
618	DIVERS	0,00
6226	HONORAIRES	0,00
6226	HONORAIRES	4 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	750,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00
6228	DIVERS	9 600,00
6228	DIVERS	0,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 600,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	8 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	0,00
6288	AUTRES	578 408,00
6288	AUTRES	42 800,00
63512	TAXES FONCIERES	248 516,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	0,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	156 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00
6542	CREANCES ETEINTES	0,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES	156 000,00
66	Charges financières	511 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	480 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	26 000,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	5 000,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	0,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	105 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		2 648 374,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	14 887 121,00
6742	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT (VERSEES PAR LES GROUPEMENTS)	0,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	14 820 621,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	0,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	66 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
023	Virement à la section d'investissement	167 342,91
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		15 054 463,91
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		17 702 837,91

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 416 000,00
704	TRAVAUX	0,00
704	TRAVAUX	160 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9 100 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	156 000,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D EXPLOITATION	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	30 000,00
7588	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	25 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	555 000,00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	555 000,00
Total des recettes réelles		10 076 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	777 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCICE	777 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		777 000,00
R 002 (5)		6 889 953,02
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 742 953,02

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	921 450,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 992 908,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		5 964 358,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	777 000,00
041	Opérations patrimoniales	3 550 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 327 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		10 456 358,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	583 324,00
16	Emprunts et dettes assimilées	335 957,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	327 430,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		1 246 711,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections	14 887 121,00
041	Opérations patrimoniales	3 550 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	167 342,91
Total des recettes d'ordre		18 604 463,91
R 001 (4)		1 004 713,24
TOTAL GENERAL DES RECETTES		23 368 889,64

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

N° opération : 1202	Intitulé de l'opération : RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE RUE RINGEVAL LIBERCOURT			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	261 610,01	0,00	319 046,00	319 046,00	

N° opération : 1601	Intitulé de l'opération : PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN PANTIGNY OIGNIES PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN ET PANTIGNY OIGNIES			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811601 (5)	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	779 705,52	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
45821601 Financement par le tiers (7)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	
Financement par d'autres tiers (7)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	779 705,52	17 312,00	0,00	17 312,00	

N° opération : 1602	Intitulé de l'opération : RTE ARRAS BOIS BERNARD ROUTE ARRAS BOIS BERNARD			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811602 (5)	295 165,51	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	295 165,51	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	295 165,51	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
45821602 Financement par le tiers (7)	293 256,70	0,00	1 908,81	1 908,81	
Financement par d'autres tiers (7)	293 256,70	0,00	1 908,81	1 908,81	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1602	Intitulé de l'opération : RTE ARRAS BOIS BERNARD ROUTE ARRAS BOIS BERNARD			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	293 256,70	0,00	1 908,81	1 908,81	

N° opération : 1603	Intitulé de l'opération : QUARTIER BLUM COURRIERES			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811603 (5)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 228 974,71	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
45821603 Financement par le tiers (7)	2 191 723,21	0,00	37 251,50	37 251,50	
Financement par d'autres tiers (7)	2 191 723,21	0,00	37 251,50	37 251,50	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 191 723,21	0,00	37 251,50	37 251,50	

N° opération : 1801	Intitulé de l'opération : Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811801 (5)	2 400 819,68	0,00	40 000,00	40 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	2 400 819,68	0,00	40 000,00	40 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 400 819,68	0,00	40 000,00	40 000,00	
RECETTES (b)					
45821801 Financement par le tiers (7)	1 620 812,57	0,00	1 613 704,61	1 613 704,61	
	1 620 812,57	0,00	1 613 704,61	1 613 704,61	

N° opération : 1801	Intitulé de l'opération : Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 620 812,57	0,00	1 613 704,61	1 613 704,61	

N° opération : 1803	Intitulé de l'opération : ROUTE ARRAS ROUVROY			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811803 (5)	521 538,36	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	521 538,36	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	521 538,36	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
45821803 Financement par le tiers (7)	520 738,79	0,00	799,57	799,57	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	520 738,79	0,00	799,57	799,57	

N° opération : 1902	Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
45811902 (5)	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	312 000,00	312 000,00	

N° opération : 1902				Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45821902 Financement par le tiers (7)				0,00	0,00	312 000,00	312 000,00
Financement par d'autres tiers (7)				0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				0,00	0,00	312 000,00	312 000,00

N° opération : 1908				Intitulé de l'opération : Kléber frais MOU MOU KLEBER RECETTES		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)							
45811908 (5)				415 857,58	0,00	16 000,00	16 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				415 857,58	0,00	16 000,00	16 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)				415 857,58	0,00	16 000,00	16 000,00
RECETTES (b)							
45821908 Financement par le tiers (7)				260 180,40	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)				260 180,40	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				260 180,40	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2003				Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)							
45812003 (5)				34 230,00	23 400,00	24 000,00	47 400,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				34 230,00	23 400,00	24 000,00	47 400,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)				34 230,00	23 400,00	24 000,00	47 400,00
RECETTES (b)							
				34 230,00	0,00	24 000,00	24 000,00

N° opération : 2003				Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45822003 Financement par le tiers (7)				34 230,00	0,00	24 000,00	24 000,00
Financement par d'autres tiers (7)				0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				34 230,00	0,00	24 000,00	24 000,00

N° opération : 2004				Intitulé de l'opération : TRANSACTION MOY PARK		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				86 945,52	0,00	0,00	0,00
45812004 (5)				86 945,52	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)				86 945,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00
45822004 Financement par le tiers (7)				86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00
Financement par d'autres tiers (7)				0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				86 945,52	105 000,00	0,00	105 000,00

N° opération : 2101				Intitulé de l'opération : SUBV FDE		Date de la délibération :	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)				0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				0,00	102 994,00	0,00	102 994,00

N° opération : 2101					Intitulé de l'opération : SUBV FDE		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
45822101	Financement par le tiers (7)	0,00	102 994,00	0,00	102 994,00			
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00			
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00			
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Recettes nettes (b - d)	0,00	102 994,00	0,00	102 994,00			

N° opération : 2102		Intitulé de l'opération : RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)						
45812102 (5)		171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)		171 290,41	0,00	20 000,00	20 000,00	
RECETTES (b)						
45822102 Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	191 290,41	191 290,41	

N° opération : 2401					Intitulé de l'opération : MOU MARAIS CARVIN		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)		0,00	0,00	13 000,00	13 000,00			
45812401 (5)		0,00	0,00	13 000,00	13 000,00			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a – c)		0,00	0,00	13 000,00	13 000,00			

N° opération : 2401		Intitulé de l'opération : MOU MARAIS CARVIN			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
RECETTES (b)						
45822401	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT			

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cointervenants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				TOTAL I + II + III
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total													
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total													
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL													
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D CONF COURC 2024/1 AP DEP CONFORMITE COURCELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	147 500,00	19 367 500,00
D CONF CARV 2024/1 AP DEP CONFORMITE DECONNEXIONS CARVIN	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00	11 297 500,00
D GEST REASS 2024/1 AP DEP GESTION RESEAUX ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	1 870 000,00	4 340 000,00
D PAV 24-26 2024/1 AP DEP PAV 2024-2026	0,00	0,00	0,00	0,00	65 200,00	1 302 400,00
D ASSAI ERBM 2023/1 ASSAINISSEMENT ERBM DEPENSES	2 766 850,00	0,00	2 766 850,00	0,00	537 408,00	2 395 150,00
D PAV12/14 2012/1 DI-PAV12/14	8 935 971,31	0,00	8 935 971,31	8 935 971,31	0,00	0,00
D PAS EST 2023/1 PAS SECTEUR EST DI gestion HT	637 668,65	0,00	637 668,65	513 844,04	85 000,00	38 824,61
D PAS EST 2010/1 PAS SECTEUR EST DI gestion TTC	9 794 415,50	0,00	9 794 415,50	9 649 097,02	60 000,00	85 318,48
R PAS EST 2010/2 PAS SECTEUR EST RI	10 432 084,15	0,00	10 432 084,15	3 125 378,63	2 604 855,02	0,00
R PAS NORD 2010/2 PAS SECTEUR NORD RI	13 842 958,44	0,00	13 842 958,44	2 737 561,97	0,00	0,00
D PAS NORD 2010/1 PAS SECTEUR NORD-DI	13 810 291,97	0,00	13 810 291,97	13 179 091,97	0,00	105 000,00
D PAS NORD 2023/1 PAS SECTEUR NORD-DI HT	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	45 000,00	150 000,00
D PAS UTA 2021/1 PAS UTA HB - BSR DEPENSES	21 724 567,88	0,00	21 724 567,88	515 453,75	364 000,00	17 224 352,82
R PAS UTA 2023/1 PAS UTA HB - BSR REC	8 000 000,00	0,00	8 000 000,00	144 521,00	0,00	2 730 000,00
D PAV 15/17 2014/1 PAV 15/17	9 638 845,26	0,00	9 638 845,26	9 007 345,26	0,00	82 177,94
D PAV 15/17 2023/1 PAV 15/17 HT	57 702,10	0,00	57 702,10	0,00	666 000,00	23 202,10
D PAV18-20 2019/1 PAV 2018 2020 DEP gestion HT	3 373 165,00	0,00	3 373 165,00	26 205,02	138 250,00	1 939 220,40

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
R PAV18-20 2019/4 PAV18-20 RECETTES	1 040 122,00	0,00	1 040 122,00	5 122,00	312 000,00	728 000,00
R PAV 24-26 2024/2 REC PAV 2024-2026	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	247 000,00
R PAV 15/17 2016/1 RI PAV 15/17	8 831 508,99	0,00	8 831 508,99	4 965 018,21	159 381,28	0,00
R PAV12/14 2012/3 RI- PAV 12/14	8 935 971,31	0,00	8 935 971,31	7 191 504,06	319 046,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président,

A HENIN-BEAUMONT le 22/02/2024

(1) Christophe PILCH, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900062	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 824 830,78	3 783 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	121 827,20	87 402,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 76 255,98
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 946 657,98	3 946 657,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 879 000,00	5 586 053,12
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	361 196,61	198 343,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 544 199,51	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 784 396,12	5 784 396,12

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 731 054,10	9 731 054,10
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	189 510,00	102 827,20	243 315,00	243 315,00	346 142,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses de gestion des services		656 510,00	102 827,20	680 315,00	680 315,00	783 142,20
66	Charges financières	81 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	19 000,00	40 000,00	40 000,00	59 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		738 510,00	121 827,20	814 315,00	814 315,00	936 142,20
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 667 619,74		2 169 315,78	2 169 315,78	2 169 315,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	466 800,00		841 200,00	841 200,00	841 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 134 419,74		3 010 515,78	3 010 515,78	3 010 515,78
TOTAL		2 872 929,74	121 827,20	3 824 830,78	3 824 830,78	3 946 657,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	87 402,00	21 000,00	21 000,00	108 402,00
75	Autres produits de gestion courante	2 001 566,00	0,00	3 722 000,00	3 722 000,00	3 722 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 001 566,00	87 402,00	3 743 000,00	3 743 000,00	3 830 402,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 001 566,00	87 402,00	3 743 000,00	3 743 000,00	3 830 402,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		2 041 566,00	87 402,00	3 783 000,00	3 783 000,00	3 870 402,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	76 255,98
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 970 515,78
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	536 600,00	92 130,00	152 000,00	152 000,00	244 130,00
21	Immobilisations corporelles	795 500,00	104 105,20	390 000,00	390 000,00	494 105,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 369 499,24	114 961,41	3 006 000,00	3 006 000,00	3 120 961,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 701 599,24	311 196,61	3 548 000,00	3 548 000,00	3 859 196,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	220 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 921 599,24	361 196,61	3 828 000,00	3 828 000,00	4 189 196,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	268 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	308 000,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
	TOTAL	4 229 599,24	361 196,61	3 879 000,00	3 879 000,00	4 240 196,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 544 199,51
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 784 396,12
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	68 562,50	198 343,00	0,00	0,00	198 343,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 636 617,00	0,00	807 484,22	807 484,22	807 484,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 827 179,50	198 343,00	807 484,22	807 484,22	1 005 827,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 035 182,98	0,00	1 707 053,12	1 707 053,12	1 707 053,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 035 182,98	0,00	1 707 053,12	1 707 053,12	1 707 053,12
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 862 362,48	198 343,00	2 564 537,34	2 564 537,34	2 762 880,34
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 667 619,74		2 169 315,78	2 169 315,78	2 169 315,78

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	466 800,00		841 200,00	841 200,00	841 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	268 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 402 419,74		3 021 515,78	3 021 515,78	3 021 515,78
TOTAL		5 264 782,22	198 343,00	5 586 053,12	5 586 053,12	5 784 396,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					5 784 396,12
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 970 515,78

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	346 142,20		346 142,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 000,00		400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00		37 000,00
66	Charges financières	94 000,00	0,00	94 000,00
67	Charges exceptionnelles	59 000,00	0,00	59 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	841 200,00	841 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 169 315,78	2 169 315,78
Dépenses d'exploitation – Total		936 142,20	3 010 515,78	3 946 657,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00	40 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	230 000,00	0,00	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	244 130,00	0,00	244 130,00
21	Immobilisations corporelles (6)	494 105,20	0,00	494 105,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 120 961,41	11 000,00	3 131 961,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	100 000,00	0,00	100 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 189 196,61	51 000,00	4 240 196,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 544 199,51
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 784 396,12
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	108 402,00		108 402,00
75	Autres produits de gestion courante	3 722 000,00		3 722 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 830 402,00	40 000,00	3 870 402,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	76 255,98
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	198 343,00	0,00	198 343,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	807 484,22	0,00	807 484,22
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		841 200,00	841 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 169 315,78	2 169 315,78
Recettes d'investissement – Total		1 055 827,22	3 021 515,78	4 077 343,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 707 053,12
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 784 396,12
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	189 510,00	243 315,00	243 315,00
61523	Entretien, réparations réseaux	119 000,00	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	9 500,00	41 400,00	41 400,00
618	Divers	1 250,00	950,00	950,00
6226	Honoraires	3 200,00	51 200,00	51 200,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	400,00	400,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00
6288	Autres	1 000,00	750,00	750,00
63512	Taxes foncières	52 000,00	52 615,00	52 615,00
6356	Redevances occupat° domaine public	360,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 000,00	400 000,00	400 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	430 000,00	400 000,00	400 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00	37 000,00	37 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	37 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	37 000,00	37 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		656 510,00	680 315,00	680 315,00
66	Charges financières (b) (8)	81 000,00	94 000,00	94 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	90 000,00	90 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	40 000,00	40 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	40 000,00	40 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		738 510,00	814 315,00	814 315,00
023	Virement à la section d'investissement	1 667 619,74	2 169 315,78	2 169 315,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	466 800,00	841 200,00	841 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	466 800,00	841 200,00	841 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 134 419,74	3 010 515,78	3 010 515,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 134 419,74	3 010 515,78	3 010 515,78
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 872 929,74	3 824 830,78	3 824 830,78

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	121 827,20
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	8 401,76
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 401,76
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	21 000,00	21 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	21 000,00	21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 001 566,00	3 722 000,00	3 722 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	2 000 000,00	3 722 000,00	3 722 000,00
7581	FCTVA	1 566,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 001 566,00	3 743 000,00	3 743 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 001 566,00	3 743 000,00	3 743 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 041 566,00	3 783 000,00	3 783 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	87 402,00
----------------------------	-----------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	76 255,98
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 946 657,98
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	536 600,00	152 000,00	152 000,00
2031	Frais d'études	527 400,00	148 500,00	148 500,00
2033	Frais d'insertion	4 200,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	795 500,00	390 000,00	390 000,00
2111	Terrains nus	41 000,00	20 000,00	20 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	8 000,00	8 000,00
2138	Autres constructions	50 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	694 500,00	362 000,00	362 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 369 499,24	3 006 000,00	3 006 000,00
2313	Constructions	3 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 366 499,24	2 589 500,00	2 589 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	416 500,00	416 500,00
Total des dépenses d'équipement		3 701 599,24	3 548 000,00	3 548 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	230 000,00	230 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	230 000,00	230 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		220 000,00	230 000,00	230 000,00
45812302	FSI VEOLIA (6)	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 921 599,24	3 828 000,00	3 828 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	27 000,00	27 000,00	27 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	500,00	500,00	500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	268 000,00	11 000,00	11 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	88 000,00	11 000,00	11 000,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	180 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		308 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 229 599,24	3 879 000,00	3 879 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			361 196,61	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 544 199,51	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 784 396,12	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	68 562,50	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	68 562,50	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 636 617,00	807 484,22	807 484,22
1641	Emprunts en euros	1 617 192,00	807 484,22	807 484,22
1678	Autres dettes condit° particulières	19 425,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	118 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 827 179,50	807 484,22	807 484,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 035 182,98	1 707 053,12	1 707 053,12
1068	Autres réserves	1 035 182,98	1 707 053,12	1 707 053,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 035 182,98	1 707 053,12	1 707 053,12
45822302	FSI VEOLIA (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 862 362,48	2 564 537,34	2 564 537,34
021	Virement de la section d'exploitation	1 667 619,74	2 169 315,78	2 169 315,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	466 800,00	841 200,00	841 200,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	16 000,00	17 000,00	17 000,00
28033	Frais d'insertion	1 600,00	3 000,00	3 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 700,00	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	257 000,00	660 000,00	660 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	130 000,00	100 000,00	100 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	56 000,00	56 000,00	56 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 134 419,74	3 010 515,78	3 010 515,78
041	Opérations patrimoniales (8)	268 000,00	11 000,00	11 000,00
2031	Frais d'études	85 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	180 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 402 419,74	3 021 515,78	3 021 515,78
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 264 782,22	5 586 053,12	5 586 053,12

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	198 343,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 784 396,12
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			IV
			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 750 000,00									
343	SFIL CAFFIL	28/12/2018	2019-01-18	01/05/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	C	O	A-1
361	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	2021-12-28	01/06/2022	2 250 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	T	C	O	A-1
371	BANQUE POSTALE	20/12/2022	2023-02-16	01/06/2023	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.7%)Floor 0 sur Euribor 3M	2,747	2,816	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					97 125,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					97 125,00									
358	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	2022-01-01	08/06/2023	97 125,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 847 125,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N									
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
							Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)			ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 983 750,00				215 000,00	73 840,62	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 983 750,00				215 000,00	73 840,62	0,00
343	N	0,00	A-1	1 068 750,00	14,08	F	Taux fixe à 1.57 %	75 000,00	17 515,31	0,00
361	N	0,00	A-1	2 002 500,00	22,17	F	Taux fixe à 0.72 %	90 000,00	14 823,00	0,00
371	N	0,00	A-1	912 500,00	18,17	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	50 000,00	41 502,31	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		87 412,50				4 856,25	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		87 412,50				4 856,25	0,00	0,00
358	N	0,00	A-1	87 412,50	17,44	F	Taux fixe à 0 %	4 856,25	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Total général		0,00		4 071 162,50					219 856,25	73 840,62	0,00	6 522,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	4 071 162,50	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	16/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000)	1	16/12/2021
L	Logiciel informatique	2	16/12/2021
L	Matériel informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies de réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Equipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs. bacs tri. cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers. de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'oragez. réservoir. château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrages de captage : forage. puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement. d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration. de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales. agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales. agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 544 199,51	-1 544 199,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-162 853,61	-162 853,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 707 053,12	-1 707 053,12

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 707 053,12	1 707 053,12
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 707 053,12	-1 707 053,12
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	162 853,61	162 853,61

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	270 000,00	270 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 010 515,78	3 010 515,78
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 740 515,78	2 740 515,78

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		270 000,00	I 270 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		230 000,00	230 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	230 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	40 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 010 515,78	III 3 010 515,78
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 010 515,78	3 010 515,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	17 000,00	17 000,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	3 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 500,00	1 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	660 000,00	660 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	100 000,00	100 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	56 000,00	56 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 169 315,78	2 169 315,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	243 315,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	400,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00
6288	AUTRES	750,00
6288	AUTRES	0,00
63512	TAXES FONCIERES	52 615,00
6356	Redevance occupation domaine public	0,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	95 000,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	0,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	40 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 400,00
618	DIVERS	950,00
618	DIVERS	0,00
6226	HONORAIRES	1 200,00
6226	HONORAIRES	50 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	400 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES	37 000,00
66	Charges financières	94 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	90 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	0,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	40 000,00
6742	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT (VERSEES PAR LES GROUPEMENTS)	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		814 315,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	841 200,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	841 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 169 315,78
Total des dépenses d'ordre		3 010 515,78
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		3 824 830,78

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	0,00
74	Subventions d'exploitation	21 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATIO	0,00
748	AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATIO	21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 722 000,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	3 722 000,00
7581	FCTVA AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		3 743 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCICE	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00
R 002 (5)		76 255,98
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 859 255,98

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	152 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	390 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 006 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 778 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
041	Opérations patrimoniales	11 000,00
Total des dépenses d'ordre		51 000,00
D 001 (4)		1 544 199,51
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 423 199,51

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	807 484,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	1 707 053,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 514 537,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections	841 200,00
041	Opérations patrimoniales	11 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 169 315,78
Total des recettes d'ordre		3 021 515,78
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 586 053,12

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2302	Intitulé de l'opération : FSI VEOLIA		Date de la délibération : 22/06/2023 23/06/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
45812302 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
RECETTES (b)				
45822302 Financement par le tiers (7)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT			

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)											
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cointervenants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement			TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	
Marchés de partenariat (1)											
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											
Sous-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D GEST REPOT 2024/2 AP DEP GESTION RESEAUX EAU POTABLE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210 000,00	4 674 000,00
D PAV 24/26 2024/1 AP DEP PAV 2024/2026	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	1 130 000,00
D 2012-06 2012/1 DI - PAV 12/14	917 004,34	0,00	917 004,34	917 004,34	0,00	0,00
D 2015-01 2015/1 DI PAV 15/17	1 162 068,88	0,00	1 162 068,88	846 868,88	258 000,00	57 200,00
D EPOT ERBM 2023/1 EAU POTABLE ERBM	3 757 500,00	0,00	3 757 500,00	0,00	400 000,00	3 357 500,00
D PAV 18/20 2019/1 PAV 18-20	581 665,55	0,00	581 665,55	437 165,55	5 000,00	4 500,00
DEPENSES R PAV 18/20 2019/4 PAV 18-20	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES D PEPS 2018 2018/1 PEPS 2018 GESTION TTC NE PLUS UTILISER	4 923 634,56	0,00	4 923 634,56	4 195 474,43	673 500,00	0,00
R PEPS 2018 2019/1 PEPS 2018 RI	380 237,50	0,00	380 237,50	311 536,90	0,00	0,00
R 2012-06 2012/3 RI - PAV 12/14	809 111,55	0,00	809 111,55	210 836,91	0,00	0,00
D PEPS 2018 2023/1 peps 2018 GESTION HT	1 538 500,00	0,00	1 538 500,00	1 135 039,21	871 000,00	34 913,26

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président,

A HENIN-BEAUMONT le 22/02/2024

(1) Christophe PILCH, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900179

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOCATION DE BATIMENTS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	64
B7.9 - Autres engagements reçus	65
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		128018

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		500.53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	3.91
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	134.47%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	22.16%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	224.48%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	63.04%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 526 633,80	4 629 270,76	-57 447,92	A1 45 189,04
Investissement	2 410 566,63	2 120 058,43 (3)	842 037,23	A2 551 529,03
Fonctionnement	2 116 067,17	2 509 212,33 (4)	-899 485,15	A3 -506 339,99

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 41 502,03	III + IV 0,00	B1 -41 502,03
Investissement	I 34 699,08	III 0,00	B2 -34 699,08
Fonctionnement	II 6 802,95	IV 0,00	B3 -6 802,95

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 3 687,01
Investissement	A2 + B2 516 829,95
Fonctionnement	A3 + B3 -513 142,94

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 34 699,08
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	34 699,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 6 802,95
011	Charges à caractère général (4)	6 802,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		3 374 695,95	2 857 866,00

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		34 699,08	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 551 529,03

=

Total de la section d'investissement (2)			3 409 395,03	3 409 395,03
--	--	--	--------------	--------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		2 343 304,00	2 856 446,94

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		6 802,95	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 506 339,99	(si excédent) 0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)			2 856 446,94	2 856 446,94
---	--	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)			6 265 841,97	6 265 841,97
---------------------	--	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
		Libellé		
D NX BAT ECO 2018/1		NOUVEAUX BATIMENTS ECONOMIQUES	23	0,00
TOTAL				0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)			020	0,00
----------------------------------	--	--	-----	------

TOTAL GENERAL				0,00
---------------	--	--	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 000,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	125 000,00	34 699,08	340 000,00	340 000,00	374 699,08
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 017 578,97	0,00	159 016,01	159 016,01	159 016,01
Total des dépenses d'équipement		1 146 578,97	34 699,08	500 316,01	500 316,01	535 015,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	604 000,00	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94	2 201 379,94
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		604 000,00	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94	2 201 379,94
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 750 578,97	34 699,08	2 701 695,95	2 701 695,95	2 736 395,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	353 500,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		509 500,00		673 000,00	673 000,00	673 000,00

TOTAL	2 260 078,97	34 699,08	3 374 695,95	3 374 695,95	3 409 395,03
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 409 395,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		256 618,37	0,00	1 274 866,00	1 274 866,00	1 274 866,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 681 154,96		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	749 400,00		1 509 000,00	1 509 000,00	1 509 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	353 500,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 784 054,96		1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00

TOTAL	6 040 673,33	0,00	2 857 866,00	2 857 866,00	2 857 866,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	551 529,03
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 409 395,03
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

910 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	305 443,00	6 802,95	310 294,00	310 294,00	317 096,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	64 546,99	0,00	76 010,00	76 010,00	76 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		369 989,99	6 802,95	386 304,00	386 304,00	393 106,95
66	Charges financières	149 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	18 000,00		108 000,00	108 000,00	108 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		562 989,99	6 802,95	834 304,00	834 304,00	841 106,95

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 681 154,96		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	749 400,00		1 509 000,00	1 509 000,00	1 509 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 430 554,96		1 509 000,00	1 509 000,00	1 509 000,00

TOTAL	5 993 544,95	6 802,95	2 343 304,00	2 343 304,00	2 350 106,95
--------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	506 339,99
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 856 446,94
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 377 158,63	0,00	2 250 446,94	2 250 446,94	2 250 446,94
Total des recettes de gestion courante		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00

TOTAL	6 533 158,63	0,00	2 856 446,94	2 856 446,94	2 856 446,94
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 856 446,94
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	910 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	544 000,00	544 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		55 000,00	55 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 201 379,94	0,00	2 201 379,94
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 300,00	0,00	1 300,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	374 699,08	0,00	374 699,08
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	159 016,01	74 000,00	233 016,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 736 395,03	673 000,00	3 409 395,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 409 395,03
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	317 096,95		317 096,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	76 010,00	0,00	76 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	330 000,00	0,00	330 000,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	108 000,00	1 509 000,00	1 617 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		841 106,95	1 509 000,00	2 350 106,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	506 339,99
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 856 446,94
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	31 866,00	0,00	31 866,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	4 000,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	70 000,00	70 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 509 000,00	1 509 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 243 000,00		1 243 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 274 866,00	1 583 000,00	2 857 866,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	551 529,03
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 409 395,03
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	7 000,00		7 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	2 250 446,94	0,00	2 250 446,94
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	544 000,00	544 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	55 000,00	55 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 257 446,94	599 000,00	2 856 446,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 856 446,94
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 260 078,97	34 699,08	0,00	3 374 695,95	3 374 695,95	157 316,01	3 217 379,94	3 409 395,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	125 000,00	34 699,08	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	374 699,08
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 017 578,97	0,00	0,00	159 016,01	159 016,01	0,00	3 000,00	159 016,01
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 146 578,97	34 699,08	0,00	500 316,01	500 316,01	157 316,01	343 000,00	535 015,09
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	604 000,00	0,00		2 201 379,94	2 201 379,94		2 201 379,94	2 201 379,94
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	604 000,00	0,00	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 750 578,97	34 699,08	0,00	2 701 695,95	2 701 695,95	157 316,01	2 544 379,94	2 736 395,03
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	156 000,00			599 000,00	599 000,00		599 000,00	599 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	353 500,00			74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
Total des dépenses d'ordre	509 500,00			673 000,00	673 000,00		673 000,00	673 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées										3 409 395,03
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	6 040 673,33	0,00	2 857 866,00	II 2 857 866,00	III = I + II 2 857 866,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	256 618,37	0,00	1 274 866,00	1 274 866,00	1 274 866,00
021 Virement de la section de fonctionnement	4 681 154,96		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	749 400,00		1 509 000,00	1 509 000,00	1 509 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	353 500,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
Total des recettes d'ordre	5 784 054,96		1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	551 529,03
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 409 395,03
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre *(RI 040 = DF 042)*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre *(DI 041 = RI 041)*.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 260 078,97	34 699,08	0,00	3 374 695,95	3 374 695,95	157 316,01	3 217 379,94	3 409 395,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00
2031	Frais d'études	0,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 699,08	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00	374 699,08
21321	Immeubles de rapport	40 000,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21351	Bâtiments publics	80 000,00	24 524,43	320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	344 524,43
2152	Installations de voirie	0,00	10 174,65	0,00	0,00	0,00	0,00	10 174,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 017 578,97	0,00	159 016,01	159 016,01	156 016,01	3 000,00	159 016,01
2313	Constructions	1 017 578,97	0,00	159 016,01	159 016,01	156 016,01	3 000,00	159 016,01
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 146 578,97	34 699,08	0,00	500 316,01	500 316,01	157 316,01	343 000,00	535 015,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	604 000,00	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94		2 201 379,94	2 201 379,94
1641	Emprunts en euros	550 000,00	0,00	605 000,00	605 000,00		605 000,00	605 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	1 571 379,94	1 571 379,94		1 571 379,94	1 571 379,94
16876	Dettes - Autres établi publics locaux	24 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		604 000,00	0,00	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94	0,00	2 201 379,94	2 201 379,94
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 750 578,97	34 699,08	0,00	2 701 695,95	2 701 695,95	157 316,01	2 544 379,94	2 736 395,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	156 000,00			599 000,00	599 000,00		599 000,00	599 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	156 000,00			599 000,00	599 000,00		599 000,00	599 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	60 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
13912	Subv. transf. Régions	18 000,00			218 000,00	218 000,00		218 000,00	218 000,00
13913	Subv. transf. Départements	37 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	41 000,00			131 000,00	131 000,00		131 000,00	131 000,00
13918	Autres subventions	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
15182	d'équipement transf. Autres provisions pour risques	0,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	353 500,00			74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
2313	Constructions	353 500,00			74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
Total des dépenses d'ordre		509 500,00			673 000,00	673 000,00		673 000,00	673 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 040 673,33	0,00	2 857 866,00	2 857 866,00	2 857 866,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	256 618,37	0,00	31 866,00	31 866,00	31 866,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 243 000,00	1 243 000,00	1 243 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	256 618,37	0,00	1 274 866,00	1 274 866,00	1 274 866,00
021 Virement de la section de fonctionnement	4 681 154,96		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	749 400,00		1 509 000,00	1 509 000,00	1 509 000,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21321 Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031 Frais d'études	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128 Autres aménagements de terrains	400,00		500,00	500,00	500,00
281318 Autres bâtiments publics	0,00		100,00	100,00	100,00
281321 Immeubles de rapport	700 000,00		1 362 000,00	1 362 000,00	1 362 000,00
281351 Bâtiments publics	44 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
28138 Autres constructions	0,00		400,00	400,00	400,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	353 500,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
2031 Frais d'études	280 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2033 Frais d'insertion	3 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
238 Avances commandes immo corporelles	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	5 784 054,96		1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 993 544,95	6 802,95	0,00	2 343 304,00	2 343 304,00	0,00	2 343 304,00	2 350 106,95
011	Charges à caractère général (3)	305 443,00	6 802,95	0,00	310 294,00	310 294,00	0,00	310 294,00	317 096,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	64 546,99	0,00	0,00	76 010,00	76 010,00	0,00	76 010,00	76 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	369 989,99	6 802,95	0,00	386 304,00	386 304,00	0,00	386 304,00	393 106,95
66	Charges financières	149 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00		330 000,00	330 000,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	18 000,00			108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	193 000,00	0,00	0,00	448 000,00	448 000,00		448 000,00	448 000,00
	TOTAL des dépenses réelles	562 989,99	6 802,95	0,00	834 304,00	834 304,00	0,00	834 304,00	841 106,95
023	Virement à la section d'investissement	4 681 154,96			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	749 400,00			1 509 000,00	1 509 000,00		1 509 000,00	1 509 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	5 430 554,96			1 509 000,00	1 509 000,00		1 509 000,00	1 509 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)				506 339,99
---------------------------------------	--	--	--	------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées				2 856 446,94
---	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 533 158,63	0,00	2 856 446,94	2 856 446,94	2 856 446,94
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 377 158,63	0,00	2 250 446,94	2 250 446,94	2 250 446,94
Total des recettes de gestion des services		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 856 446,94
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	5 993 544,95	6 802,95	0,00	2 343 304,00	2 343 304,00	0,00	2 343 304,00	2 350 106,95
60611	Eau et assainissement	305 443,00	6 802,95	0,00	310 294,00	310 294,00	0,00	310 294,00	317 096,95
60612	Energie - Electricité	5 050,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
60613	Chauffage urbain	36 850,00	0,00		42 650,00	42 650,00	0,00	42 650,00	42 650,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 300,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
61358	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	97 000,00	502,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 502,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6162	Assur. obligatoire	8 950,00	772,65		8 550,00	8 550,00	0,00	8 550,00	9 322,65
6182	dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Documentation générale et technique	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6231	Divers	10 000,00	3 030,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	13 030,00
6234	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Réceptions	1 500,00	1 150,00		700,00	700,00	0,00	700,00	1 850,00
6262	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
627	Frais de télécommunications	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63512	Frais de nettoyage des locaux	3 600,00	1 348,30		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	4 948,30
012	Taxes foncières	97 193,00	0,00		101 594,00	101 594,00	0,00	101 594,00	101 594,00
014	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	64 546,99	0,00		76 010,00	76 010,00	0,00	76 010,00	76 010,00
	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	43 546,99	0,00		45 010,00	45 010,00	0,00	45 010,00	45 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		369 989,99	6 802,95	0,00	386 304,00	386 304,00	0,00	386 304,00	393 106,95
66	Charges financières	149 000,00	0,00		330 000,00	330 000,00		330 000,00	330 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. CL rattach.	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	26 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	26 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	18 000,00			108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	14 000,00			108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		193 000,00	0,00	0,00	448 000,00	448 000,00		448 000,00	448 000,00
Total des dépenses réelles		562 989,99	6 802,95	0,00	834 304,00	834 304,00	0,00	834 304,00	841 106,95
023	Virement à la section d'investissement	4 681 154,96			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	749 400,00			1 509 000,00	1 509 000,00		1 509 000,00	1 509 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	749 400,00			1 509 000,00	1 509 000,00		1 509 000,00	1 509 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 430 554,96			1 509 000,00	1 509 000,00		1 509 000,00	1 509 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

142 276,96

Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 276,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	95 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre Q24 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 533 158,63	0,00	2 856 446,94	2 856 446,94	2 856 446,94
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 377 158,63	0,00	2 250 446,94	2 250 446,94	2 250 446,94
752	Revenus des immeubles	722 437,75	0,00	697 149,00	697 149,00	697 149,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	5 167 029,23	0,00	1 466 282,94	1 466 282,94	1 466 282,94
75888	Autres	487 691,65	0,00	87 015,00	87 015,00	87 015,00
Total des recettes de gestion des services		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 377 158,63	0,00	2 257 446,94	2 257 446,94	2 257 446,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	156 000,00		544 000,00	544 000,00	544 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		156 000,00		599 000,00	599 000,00	599 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			IV
			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 996 201,10									
1641 Emprunts en euros (total)					7 996 201,10									
0229	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2006	01/01/2018	01/07/2018	646 425,25	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
0244	SFIL CAFFIL	05/10/2007	01/01/2018	01/04/2018	418 997,26	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,799	EUR	A	P	O	A-1
0259	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/11/2008	01/01/2018	01/03/2018	770 000,00	F	Taux fixe à 5,06 %	5,060	5,234	EUR	T	C	O	A-1
0265	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2009	01/01/2018	01/02/2018	325 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	C	O	A-1
0268	CREDIT AGRICOLE	25/08/2010	01/01/2018	20/01/2018	162 500,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.47 sur Euribor 3M) + 0.47	0,141	0,143	EUR	T	C	O	A-1
0269	SFIL CAFFIL	25/08/2010	01/01/2018	01/04/2018	520 296,79	F	Taux fixe à 2.51 %	2,510	2,534	EUR	T	P	O	A-1
0283	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2013	01/01/2018	15/01/2018	644 410,13	F	Taux fixe à 4,8 %	4,800	4,887	EUR	T	P	O	A-1
0297	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	2 700 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0298	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	900 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0312	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	908 571,67	F	Taux fixe à 2,25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 996 201,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 517 153,57						550 255,50	202 557,94	0,00	133 938,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 517 153,57						550 255,50	202 557,94	0,00	133 938,98
0229	N	0,00	A-1	163 976,40	1,50	F	Taux fixe à 4 %	3,993	77 289,05	9 650,62	0,00	0,00	3 261,31
0244	N	0,00	A-1	173 611,13	3,25	F	Taux fixe à 4,73 %	4,796	39 311,24	10 239,08	0,00	0,00	6 250,10
0259	N	0,00	A-1	280 000,00	3,92	F	Taux fixe à 5,06 %	5,130	70 000,00	16 654,77	0,00	0,00	1 180,67
0265	N	0,00	A-1	150 000,00	5,08	F	Taux fixe à 4 %	3,988	25 000,00	7 000,00	0,00	0,00	5 483,33
0268	N	0,00	A-1	75 000,00	5,80	V	(Euribor 3M-Floor -0,47 sur Euribor 3M) + 0,47 %	4,060	12 500,00	3 546,44	0,00	0,00	502,58
0269	N	0,00	A-1	265 542,95	5,75	F	Taux fixe à 2,51 %	2,504	40 509,24	7 302,60	0,00	0,00	1 647,77
0283	N	0,00	A-1	416 288,86	8,54	F	Taux fixe à 4,8 %	4,788	37 433,31	21 111,57	0,00	0,00	4 162,89
0297	N	0,00	A-1	1 800 000,00	11,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	4,599	150 000,00	84 777,33	0,00	0,00	82 782,00
0298	N	0,00	A-1	600 000,00	11,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	4,599	50 000,00	28 259,11	0,00	0,00	27 594,00
0312	N	0,00	A-1	592 734,23	10,67	F	Taux fixe à 2,25 %	2,244	48 212,66	14 016,42	0,00	0,00	1 074,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 517 153,57					550 255,50	202 557,94	0,00	133 938,98

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 517 153,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		16/12/2021
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L		Biens de faible valeur (inférieur à 1000)	1	16/12/2021
L		Logiciel informatique	2	16/12/2021
L		Matériel informatique	5	16/12/2021
L		Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L		Etudes non suivies de réalisation	5	16/12/2021
L		Frais d'insertion	5	16/12/2021
L		Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L		Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L		Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L		Extincteurs	7	16/12/2021
L		Equipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L		Mobilier	10	16/12/2021
L		Conteneurs, bacs tri, cuboverres	10	16/12/2021
L		Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L		Matériels incendie	20	16/12/2021
L		Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L		Plantations	15	16/12/2021
L		Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L		Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L		Ouvrages de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L		Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L		Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L		Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L		Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS			B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l’annuité à recouvrer		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)		A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)		B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)		C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement		II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)														
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II			
Marchés de partenariat (1)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 343-1 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	551 529,03	551 529,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-34 699,08	-34 699,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	516 829,95	516 829,95

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	516 829,95	516 829,95
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	551 529,03	551 529,03

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 745 379,94	2 745 379,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 752 000,00	2 752 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 620,06	6 620,06

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 745 379,94	I 2 745 379,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 201 379,94	2 201 379,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	605 000,00	605 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 596 379,94	1 596 379,94
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		544 000,00	544 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	544 000,00	544 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 752 000,00	III 2 752 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 752 000,00	2 752 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	500,00	500,00
281318	Autres bâtiments publics	100,00	100,00
281321	Immeubles de rapport	1 362 000,00	1 362 000,00
281351	Bâtiments publics	135 000,00	135 000,00
28138	Autres constructions	400,00	400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 000,00	9 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 243 000,00	1 243 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Lilliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900211

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : AMENAGEMENT DE ZONES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	56
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	58
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	62
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	63
B7.8 - Autres engagements donnés	64
B7.9 - Autres engagements reçus	65
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	19 537 173,56	20 461 884,01	2 545 196,00	A1 3 469 906,45
Investissement	9 687 553,36	9 676 417,95	-1 429 660,46	A2 -1 440 795,87
Fonctionnement	9 849 620,20	10 785 466,06	3 974 856,46	A3 4 910 702,32

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1 -36 895,70
Investissement	I	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	B3 -36 895,70

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 433 010,75
Investissement	A2 + B2	-1 440 795,87
Fonctionnement	A3 + B3	4 873 806,62

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 36 895,70
011	Charges à caractère général (4)	36 895,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 803 295,87

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 1 440 795,87	(si solde positif) 0,00
	=			=
Total de la section d'investissement (2)			14 803 295,87	14 803 295,87

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	14 868 744,62
		9 994 938,00

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	36 895,70	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 910 702,32
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	14 905 640,32	14 905 640,32
	TOTAL DU BUDGET (4)	29 708 936,19	29 708 936,19

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 082 000,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	4 322 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 082 000,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	4 322 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 082 000,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	4 322 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00

TOTAL	11 202 000,00	0,00	13 362 500,00	13 362 500,00	13 362 500,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 440 795,87
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 803 295,87
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00

TOTAL	12 631 660,46	0,00	14 803 295,87	14 803 295,87	14 803 295,87
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 803 295,87
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-393 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	337 928,00	36 895,70	386 169,00	386 169,00	423 064,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 728 045,52	0,00	5 740 775,62	5 740 775,62	5 740 775,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 065 973,52	36 895,70	6 126 944,62	6 126 944,62	6 163 840,32
66	Charges financières	29 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 095 773,52	36 895,70	6 156 744,62	6 156 744,62	6 193 640,32

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	69 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 786 000,00		8 712 000,00	8 712 000,00	8 712 000,00

TOTAL	14 881 773,52	36 895,70	14 868 744,62	14 868 744,62	14 905 640,32
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 905 640,32
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 112 093,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 112 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 113 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	69 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 189 000,00		9 105 000,00	9 105 000,00	9 105 000,00

TOTAL	12 302 103,00	0,00	9 994 938,00	9 994 938,00	9 994 938,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 910 702,32
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 905 640,32
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-393 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 322 500,00	0,00	4 322 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		9 040 000,00	9 040 000,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	4 322 500,00	9 040 000,00	13 362 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 440 795,87
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 803 295,87
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	423 064,70		423 064,70
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		65 000,00	65 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 740 775,62	0,00	5 740 775,62
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	29 800,00	0,00	29 800,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		8 647 000,00	8 647 000,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	6 193 640,32	8 712 000,00	14 905 640,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 905 640,32
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 156 295,87	0,00	6 156 295,87
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		8 647 000,00	8 647 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	6 156 295,87	8 647 000,00	14 803 295,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 803 295,87
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	889 938,00		889 938,00
71 Production stockée (ou déstockage)		9 040 000,00	9 040 000,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		65 000,00	65 000,00
Recettes de fonctionnement – Total	889 938,00	9 105 000,00	9 994 938,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 910 702,32
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 905 640,32
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	11 202 000,00	0,00	0,00	13 362 500,00	13 362 500,00	0,00	13 362 500,00	13 362 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 082 000,00	0,00		4 322 500,00	4 322 500,00		4 322 500,00	4 322 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 082 000,00	0,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 082 000,00	0,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 120 000,00			9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	10 120 000,00			9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										1 440 795,87
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

Total des dépenses d'investissement cumulées										14 803 295,87
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	12 631 660,46	0,00	14 803 295,87	14 803 295,87	14 803 295,87
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
021 Viriement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	14 803 295,87
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	11 202 000,00	0,00	0,00	13 362 500,00	13 362 500,00	0,00	13 362 500,00	13 362 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		4 322 500,00	4 322 500,00		4 322 500,00	4 322 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00		4 237 500,00	4 237 500,00		4 237 500,00	4 237 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	1 082 000,00	0,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 082 000,00	0,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00	0,00	4 322 500,00	4 322 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)			9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00
3555	Terrains aménagés			9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre				9 040 000,00	9 040 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 631 660,46	0,00	14 803 295,87	14 803 295,87	14 803 295,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
168751	Dettes - GFP de rattachement	2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 914 660,46	0,00	6 156 295,87	6 156 295,87	6 156 295,87
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00
3555	Terrains aménagés	9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 717 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00	8 647 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI/040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/041 = RI/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	14 881 773,52	36 895,70	0,00	14 868 744,62	14 868 744,62	0,00	14 868 744,62	14 905 640,32
011	Charges à caractère général (3)	337 928,00	36 895,70	0,00	386 169,00	386 169,00	0,00	386 169,00	423 064,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 728 045,52	0,00	0,00	5 740 775,62	5 740 775,62	0,00	5 740 775,62	5 740 775,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	5 065 973,52	36 895,70	0,00	6 126 944,62	6 126 944,62	0,00	6 126 944,62	6 163 840,32
66	Charges financières	29 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	29 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
	TOTAL des dépenses réelles	5 095 773,52	36 895,70	0,00	6 156 744,62	6 156 744,62	0,00	6 156 744,62	6 193 640,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 717 000,00			8 647 000,00	8 647 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	69 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	9 786 000,00			8 712 000,00	8 712 000,00		8 712 000,00	8 712 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées					14 905 640,32
---	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 302 103,00	0,00	9 994 938,00	9 994 938,00	9 994 938,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 112 093,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 112 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 113 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	69 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes d'ordre		10 189 000,00		9 105 000,00	9 105 000,00	9 105 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 910 702,32
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	14 905 640,32
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 881 773,52	36 895,70	0,00	14 868 744,62	14 868 744,62	0,00	14 868 744,62	14 905 640,32
011	Charges à caractère général (4)	337 928,00	36 895,70	0,00	386 169,00	386 169,00	0,00	386 169,00	423 064,70
60115	Terrains à aménager	105 500,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
6045	Achats études et prestations de services	84 500,00	34 045,27		177 000,00	177 000,00	0,00	177 000,00	211 045,27
605	Achats de matériel, équip. et travaux	114 000,00	2 850,43		96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	98 850,43
63512	Taxes foncières	33 928,00	0,00		31 169,00	31 169,00	0,00	31 169,00	31 169,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 728 045,52	0,00	0,00	5 740 775,62	5 740 775,62	0,00	5 740 775,62	5 740 775,62
65822	Reversement excédent budgets annexes	4 728 035,52	0,00		5 740 765,62	5 740 765,62	0,00	5 740 765,62	5 740 765,62
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 065 973,52	36 895,70	0,00	6 126 944,62	6 126 944,62	0,00	6 126 944,62	6 163 840,32
66	Charges financières	29 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	0,00		-200,00	-200,00		-200,00	-200,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	29 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
	Total des dépenses réelles	5 095 773,52	36 895,70	0,00	6 156 744,62	6 156 744,62	0,00	6 156 744,62	6 193 640,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 717 000,00			8 647 000,00	8 647 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	9 717 000,00			8 647 000,00	8 647 000,00		8 647 000,00	8 647 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	69 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 786 000,00			8 712 000,00	8 712 000,00		8 712 000,00	8 712 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1 920,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 120,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-200,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 302 103,00	0,00	9 994 938,00	9 994 938,00	9 994 938,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 112 093,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
7015	Ventes de terrains aménagés	2 112 093,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 112 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 113 103,00	0,00	889 938,00	889 938,00	889 938,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 120 000,00		9 040 000,00	9 040 000,00	9 040 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	69 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	38 000,00		34 000,00	34 000,00	34 000,00
796	Transferts charges financières	31 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
Total des recettes d'ordre		10 189 000,00		9 105 000,00	9 105 000,00	9 105 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			IV
			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 544 571,89									
1641 Emprunts en euros (total)					1 544 571,89									
0313	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	1 544 571,89	F	Taux fixe à 2,25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 544 571,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 007 648,48						81 961,49	23 827,91	0,00	1 826,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 007 648,48						81 961,49	23 827,91	0,00	1 826,36
0313	N	0,00	A-1	1 007 648,48	10,67	F	Taux fixe à 2.25 %		2,244	81 961,49	23 827,91	0,00	1 826,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 007 648,48						81 961,49	23 827,91	0,00	1 826,36

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS		IV – ANNEXES	IV
			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	1 007 648,48	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		16/12/2021
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L		Biens de faible valeur (inférieur à 1000)	1	16/12/2021
L		Logiciel informatique	2	16/12/2021
L		Matériel informatique	5	16/12/2021
L		Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L		Etudes non suivies de réalisation	5	16/12/2021
L		Frais d'insertion	5	16/12/2021
L		Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L		Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L		Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L		Extincteurs	7	16/12/2021
L		Equipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L		Mobilier	10	16/12/2021
L		Conteneurs, bacs tri, cuboverres	10	16/12/2021
L		Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L		Matériels incendie	20	16/12/2021
L		Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L		Plantations	15	16/12/2021
L		Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L		Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L		Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L		Ouvrages de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L		Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L		Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L		Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L		Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS				B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l’annuité à recouvrer		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)															
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II				
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES			B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 440 795,87	-1 440 795,87
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 440 795,87	-1 440 795,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 440 795,87	-1 440 795,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-1 440 795,87	-1 440 795,87

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 322 500,00	4 322 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 647 000,00	8 647 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-4 322 500,00	-4 322 500,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 322 500,00	I 4 322 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 322 500,00	4 322 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	85 000,00	85 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 237 500,00	4 237 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 647 000,00	III 8 647 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		8 647 000,00	8 647 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
3555	Terrains aménagés	8 647 000,00	8 647 000,00
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Lilliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900237

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZAC SAINTE HENRIETTE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	56
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	58
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	62
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	63
B7.8 - Autres engagements donnés	64
B7.9 - Autres engagements reçus	65
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	76
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	28 368 331,71	28 065 102,92	-4 269 197,88	A1 -4 572 426,67
Investissement	14 174 947,00	13 246 737,25	-6 792 529,25	A2 -7 720 739,00
Fonctionnement	14 193 384,71	14 818 365,67	2 523 331,37	A3 3 148 312,33

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 89 799,67	III + IV 69 658,46	B1 -20 141,21
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 89 799,67	IV 69 658,46	B3 -20 141,21

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-4 592 567,88
Investissement	A2 + B2	-7 720 739,00
Fonctionnement	A3 + B3	3 128 171,12

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 89 799,67
011	Charges à caractère général (4)	89 799,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 69 658,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	69 658,46
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
		DEPENSES	RECETTES
		15 175 000,00	22 895 739,00

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 7 720 739,00	(si solde positif) 0,00

=

Total de la section d'investissement (2)		22 895 739,00	22 895 739,00
--	--	---------------	---------------

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
		DEPENSES	RECETTES
		18 208 171,12	15 080 000,00

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		89 799,67	69 658,46
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 148 312,33

=

Total de la section de fonctionnement (3)		18 297 970,79	18 297 970,79
---	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		41 193 709,79	41 193 709,79
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D DELSOL 2020/1	DELSOL DEPENSES	011	0,00
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00

TOTAL	14 175 000,00	0,00	15 175 000,00	15 175 000,00	15 175 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 720 739,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 895 739,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00

TOTAL	20 967 529,25	0,00	22 895 739,00	22 895 739,00	22 895 739,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 895 739,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-855 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	593 132,91	89 799,67	314 787,00	314 787,00	404 586,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 134 046,78	0,00	3 628 884,12	3 628 884,12	3 628 884,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 727 179,69	89 799,67	3 943 671,12	3 943 671,12	4 033 470,79
66	Charges financières	39 500,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 766 679,69	89 799,67	3 983 171,12	3 983 171,12	4 072 970,79

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 370 000,00		14 225 000,00	14 225 000,00	14 225 000,00

TOTAL	17 136 679,69	89 799,67	18 208 171,12	18 208 171,12	18 297 970,79
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 297 970,79
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 070 000,00		15 080 000,00	15 080 000,00	15 080 000,00

TOTAL	14 733 291,05	69 658,46	15 080 000,00	15 080 000,00	15 149 658,46
--------------	----------------------	------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 148 312,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 297 970,79
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-855 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		15 000 000,00	15 000 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		175 000,00	15 000 000,00	15 175 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 720 739,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 895 739,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	404 586,67		404 586,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 628 884,12	0,00	3 628 884,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	39 500,00	0,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		14 145 000,00	14 145 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 072 970,79	14 225 000,00	18 297 970,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 297 970,79
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 750 739,00	0,00	8 750 739,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		14 145 000,00	14 145 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	8 750 739,00	14 145 000,00	22 895 739,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 895 739,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		15 000 000,00	15 000 000,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	69 658,46		69 658,46
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		80 000,00	80 000,00
Recettes de fonctionnement – Total	69 658,46	15 080 000,00	15 149 658,46

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 148 312,33
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 297 970,79
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	14 175 000,00	0,00	0,00	15 175 000,00	15 175 000,00	0,00	15 175 000,00	15 175 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 000 000,00			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	14 000 000,00			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										7 720 739,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

Total des dépenses d'investissement cumulées										22 895 739,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	20 967 529,25	0,00	22 895 739,00	22 895 739,00	22 895 739,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
021 Viriement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	22 895 739,00
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	14 175 000,00	0,00	0,00	15 175 000,00	15 175 000,00	0,00	15 175 000,00	III = I + II 15 175 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1641 Emprunts en euros	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1678 Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	14 000 000,00			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00
3555	Terrains aménagés			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	14 000 000,00			15 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	20 967 529,25	0,00	22 895 739,00	22 895 739,00	22 895 739,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	7 667 529,25	0,00	8 750 739,00	8 750 739,00	8 750 739,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00
3555 Terrains aménagés	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	13 300 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00	14 145 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI/040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI/041 = RI/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	17 136 679,69	89 799,67	0,00	18 208 171,12	18 208 171,12	5 200,00	18 202 971,12	18 297 970,79
011	Charges à caractère général (3)	593 132,91	89 799,67	0,00	314 787,00	314 787,00	5 200,00	309 587,00	404 586,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 134 046,78	0,00	0,00	3 628 884,12	3 628 884,12	0,00	3 628 884,12	3 628 884,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	3 727 179,69	89 799,67	0,00	3 943 671,12	3 943 671,12	5 200,00	3 938 471,12	4 033 470,79
66	Charges financières	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	39 500,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
	TOTAL des dépenses réelles	3 766 679,69	89 799,67	0,00	3 983 171,12	3 983 171,12	5 200,00	3 977 971,12	4 072 970,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 300 000,00			14 145 000,00	14 145 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	70 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	13 370 000,00			14 225 000,00	14 225 000,00		14 225 000,00	14 225 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées					18 297 970,79
---	--	--	--	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 733 291,05	69 658,46	15 080 000,00	15 080 000,00	15 149 658,46
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes d'ordre		14 070 000,00		15 080 000,00	15 080 000,00	15 080 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		3 148 312,33
---------------------------------------	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		18 297 970,79
---	--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	17 136 679,69	89 799,67	0,00	18 208 171,12	18 208 171,12	5 200,00	18 202 971,12	18 297 970,79
6015	Terrains à aménager	593 132,91	89 799,67	0,00	314 787,00	314 787,00	5 200,00	309 587,00	404 586,67
6042	Achats de prestations de services	462 550,62	9 392,57		0,00	0,00	0,00	0,00	9 392,57
6045	Achats études et prestations de services	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	51 582,29	12 218,38		195 200,00	195 200,00	5 200,00	190 000,00	207 418,38
63512	Taxes foncières	50 000,00	68 188,72		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	138 188,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	17 000,00	0,00		34 587,00	34 587,00	0,00	34 587,00	34 587,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 134 046,78	0,00	0,00	3 628 884,12	3 628 884,12	0,00	3 628 884,12	3 628 884,12
65822	Reversement excédent budgets annexes	3 134 041,78	0,00		3 628 879,12	3 628 879,12	0,00	3 628 879,12	3 628 879,12
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 727 179,69	89 799,67	0,00	3 943 671,12	3 943 671,12	5 200,00	3 938 471,12	4 033 470,79
66	Charges financières	39 500,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-500,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		39 500,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		3 766 679,69	89 799,67	0,00	3 983 171,12	3 983 171,12	5 200,00	3 977 971,12	4 072 970,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 300 000,00			14 145 000,00	14 145 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	13 300 000,00			14 145 000,00	14 145 000,00		14 145 000,00	14 145 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	70 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'ordre		13 370 000,00			14 225 000,00	14 225 000,00		14 225 000,00	14 225 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 339,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 839,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	14 733 291,05	69 658,46	15 080 000,00	15 080 000,00	15 149 658,46
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
74718	Autres participations Etat	0,00	41 920,00	0,00	0,00	41 920,00
7472	Participation régions	339 471,20	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	323 819,85	0,00	0,00	0,00	0,00
748373	Dot. de soutien à l'invest. local (DSL)	0,00	27 738,46	0,00	0,00	27 738,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,05	69 658,46	0,00	0,00	69 658,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	14 000 000,00		15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	30 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
796	Transferts charges financières	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		14 070 000,00		15 080 000,00	15 080 000,00	15 080 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 474 190,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 474 190,00									
286 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	2016-11-02	02/02/2017	3 474 190,00	F	Taux fixe à 1,465 %	1,465	1,495	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
286 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	2016-11-02	03/11/2036	0,00	F	Taux fixe à 1,465 %	1,465	1,496	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					24 750,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					24 750,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
346	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	2016-11-29	05/04/2021	24 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00						
1687 Autres dettes (total)					0,00						
Total général					3 498 940,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 084 514,00					173 709,50	32 835,56	0,00	4 835,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 084 514,00					173 709,50	32 835,56	0,00	4 835,20
286 2	N	0,00	A-1	2 084 514,00	11,84	F	Taux fixe à 1.465 %	1,485	173 709,50	32 835,56	0,00	4 835,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
286 1	N	0,00	A-1	0,00	11,84	F	Taux fixe à 1.465 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		19 800,00					1 237,50	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		19 800,00					1 237,50	0,00	0,00	0,00
346	N	0,00	A-1	19 800,00	15,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 237,50	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 104 314,00					174 947,00	32 835,56	0,00	4 835,20

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	2 104 314,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		16/12/2021
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000)		1
L	Logiciel informatique		2
L	Matériel informatique		5
L	Matériel de bureau électrique ou électronique		5
L	Etudes non suivies de réalisation		5
L	Frais d'insertion		5
L	Petits équipements et matériels		5
L	Véhicules légers et utilitaires		5
L	Autres camions et véhicules industriels		7
L	Extincteurs		7
L	Equipements et matériels industriels		10
L	Mobilier		10
L	Conteneurs, bacs tri, cuboverres		10
L	Bâtiments administratifs		30
L	Matériels incendie		20
L	Bâtiments productifs de revenus		20
L	Plantations		15
L	Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études		5
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations		30
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national		40
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres		5
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...		50
L	Ouvrages de captage : forage, puits...		50
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements		50
L	Station d'épuration, de relèvement		30
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions		15
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel		15

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS			B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l’annuité à recouvrer		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			IV
			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)														
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II			
Marchés de partenariat (1)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES			B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-7 720 739,00	-7 720 739,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 720 739,00	-7 720 739,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 720 739,00	-7 720 739,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-7 720 739,00	-7 720 739,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	175 000,00	175 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 145 000,00	14 145 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-175 000,00	-175 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		175 000,00	I 175 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 000,00	175 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	175 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 145 000,00	III 14 145 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		14 145 000,00	14 145 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
3555	Terrains aménagés	14 145 000,00	14 145 000,00
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Liliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900278

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GENIE CIVIL RESEAU TELEC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	56
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	58
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	62
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	63
B7.8 - Autres engagements donnés	64
B7.9 - Autres engagements reçus	65
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 133 239,02	1 583 060,88	-3 238 461,34	A1 -3 788 639,48
Investissement	1 386 136,80	717 705,02	-2 861 560,46	A2 -3 529 992,24
Fonctionnement	747 102,22	865 355,86	-376 900,88	A3 -258 647,24

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 40 743,11	III + IV 0,00	B1 -40 743,11
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 40 743,11	IV 0,00	B3 -40 743,11

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-3 829 382,59
Investissement	A2 + B2	-3 529 992,24
Fonctionnement	A3 + B3	-299 390,35

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 40 743,11
011	Charges à caractère général (4)	40 743,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		1 842 670,00	5 372 662,24

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 3 529 992,24	(si solde positif) 0,00

=

Total de la section d'investissement (2)			5 372 662,24	5 372 662,24
--	--	--	--------------	--------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		5 579 862,24	5 879 252,59

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		40 743,11	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 258 647,24	(si excédent) 0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)			5 879 252,59	5 879 252,59
---	--	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)			11 251 914,83	11 251 914,83
---------------------	--	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D ENF NTIC 2023/1	ENFOUISSEMENT NTIC DEPENSES	20, 21, 23	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
---------------	--	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	99 750,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	472 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	912 556,19	0,00	1 203 570,00	1 203 570,00	1 203 570,00
Total des dépenses d'équipement		1 484 306,19	0,00	1 311 570,00	1 311 570,00	1 311 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 788 306,19	0,00	1 551 570,00	1 551 570,00	1 551 570,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	43 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		333 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00

TOTAL	2 121 406,19	0,00	1 842 670,00	1 842 670,00	1 842 670,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 529 992,24
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 372 662,24
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	46 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		946 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 010 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 016 094,09		2 962 662,24	2 962 662,24	2 962 662,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	913 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	43 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 972 094,09		5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24

TOTAL	4 982 966,65	0,00	5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 372 662,24
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

5 081 562,24

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	147 700,00	40 743,11	119 700,00	119 700,00	160 443,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		148 700,00	40 743,11	127 200,00	127 200,00	167 943,11
66	Charges financières	30 100,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		183 800,00	40 743,11	207 200,00	207 200,00	247 943,11

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 016 094,09		2 962 662,24	2 962 662,24	2 962 662,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	913 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 929 094,09		5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24

TOTAL	4 112 894,09	40 743,11	5 579 862,24	5 579 862,24	5 620 605,35
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	258 647,24
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 879 252,59
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 184 232,68	0,00	5 567 152,59	5 567 152,59	5 567 152,59
Total des recettes de gestion courante		4 194 232,68	0,00	5 582 152,59	5 582 152,59	5 582 152,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 200 232,68	0,00	5 588 152,59	5 588 152,59	5 588 152,59

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00

TOTAL	4 490 332,68	0,00	5 879 252,59	5 879 252,59	5 879 252,59
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 879 252,59
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 081 562,24	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	291 100,00	291 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	103 000,00	0,00	103 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 203 570,00	0,00	1 203 570,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 551 570,00	291 100,00	1 842 670,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 529 992,24
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 372 662,24
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	160 443,11		160 443,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	7 500,00	0,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	75 000,00	0,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 410 000,00	2 410 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 962 662,24	2 962 662,24
Dépenses de fonctionnement – Total		247 943,11	5 372 662,24	5 620 605,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	258 647,24
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 879 252,59
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		2 410 000,00	2 410 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 962 662,24	2 962 662,24
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	5 372 662,24	5 372 662,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 372 662,24
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	15 000,00		15 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	5 567 152,59	0,00	5 567 152,59
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	6 000,00	291 100,00	297 100,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 588 152,59	291 100,00	5 879 252,59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 879 252,59
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 121 406,19	0,00	0,00	1 842 670,00	1 842 670,00	1 311 570,00	531 100,00	1 842 670,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	99 750,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	472 000,00	0,00	0,00	103 000,00	103 000,00	0,00	0,00	103 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	912 556,19	0,00	0,00	1 203 570,00	1 203 570,00	0,00	0,00	1 203 570,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 484 306,19	0,00	0,00	1 311 570,00	1 311 570,00	0,00	0,00	1 311 570,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 788 306,19	0,00	0,00	1 551 570,00	1 551 570,00	1 311 570,00	240 000,00	1 551 570,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	290 100,00			291 100,00	291 100,00		291 100,00	291 100,00
041 Opérations patrimoniales (7)	43 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	333 100,00			291 100,00	291 100,00		291 100,00	291 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)					3 529 992,24
--	--	--	--	--	--------------

Total des dépenses d'investissement cumulées					5 372 662,24
--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	4 982 966,65	I0,00	5 372 662,24	II5 372 662,24	III = I + II5 372 662,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	946 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 010 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 016 094,09		2 962 662,24	2 962 662,24	2 962 662,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	913 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	43 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 972 094,09		5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 372 662,24
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 121 406,19	0,00	0,00	1 842 670,00	1 842 670,00	1 311 570,00	531 100,00	1 842 670,00
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00		103 000,00	103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 203 570,00	1 203 570,00	1 203 570,00	0,00	1 203 570,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		802 320,00	802 320,00	802 320,00	0,00	802 320,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		401 250,00	401 250,00	401 250,00	0,00	401 250,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 484 306,19	0,00	0,00	1 311 570,00	1 311 570,00	1 311 570,00	0,00	1 311 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812301	PART MOU LEFOREST	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 788 306,19	0,00	0,00	1 551 570,00	1 551 570,00	1 311 570,00	240 000,00	1 551 570,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			291 100,00	291 100,00		291 100,00	291 100,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			291 100,00	291 100,00		291 100,00	291 100,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux			17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
13912	Subv. transf. Régions			1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
13913	Subv. transf. Départements			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
139172	Subv. transf. FEDER			272 000,00	272 000,00		272 000,00	272 000,00
	Charges transférées (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	333 100,00			291 100,00	291 100,00		291 100,00	291 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 982 966,65	0,00	5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	46 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	946 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 010 872,56	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	3 016 094,09		2 962 662,24	2 962 662,24	2 962 662,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	913 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00	2 410 000,00
28031 Frais d'études	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28033 Frais d'insertion	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281533 Réseaux câblés	905 000,00		2 402 000,00	2 402 000,00	2 402 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	43 000,00		0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	43 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 972 094,09		5 372 662,24	5 372 662,24	5 372 662,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/ 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 112 894,09	40 743,11	0,00	5 579 862,24	5 579 862,24	0,00	5 579 862,24	III = I + II 5 620 605,35
011	Charges à caractère général (3)	147 700,00	40 743,11	0,00	119 700,00	119 700,00	0,00	119 700,00	160 443,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		148 700,00	40 743,11	0,00	127 200,00	127 200,00	0,00	127 200,00	167 943,11
66	Charges financières	30 100,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		35 100,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles		183 800,00	40 743,11	0,00	207 200,00	207 200,00	0,00	207 200,00	247 943,11
023	Virement à la section d'investissement	3 016 094,09			2 962 662,24	2 962 662,24		2 962 662,24	2 962 662,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	913 000,00			2 410 000,00	2 410 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 929 094,09			5 372 662,24	5 372 662,24		5 372 662,24	5 372 662,24

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)			258 647,24
---------------------------------------	--	--	------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées			5 879 252,59
---	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 490 332,68	0,00	5 879 252,59	5 879 252,59	5 879 252,59
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 184 232,68	0,00	5 567 152,59	5 567 152,59	5 567 152,59
Total des recettes de gestion des services		4 194 232,68	0,00	5 582 152,59	5 582 152,59	5 582 152,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		4 200 232,68	0,00	5 588 152,59	5 588 152,59	5 588 152,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		0,00	

Total des recettes de fonctionnement cumulées			5 879 252,59
---	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	4 112 894,09	40 743,11	0,00	5 579 862,24	5 579 862,24	0,00	5 579 862,24	5 620 605,35
		147 700,00	40 743,11	0,00	119 700,00	119 700,00	0,00	119 700,00	160 443,11
60612	Energie - Electricité	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	954,40		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 954,40
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	39 788,71		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	119 788,71
617	Etudes et recherches	67 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6228	Divers	9 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		148 700,00	40 743,11	0,00	127 200,00	127 200,00	0,00	127 200,00	167 943,11
66	Charges financières	30 100,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		35 100,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles		183 800,00	40 743,11	0,00	207 200,00	207 200,00	0,00	207 200,00	247 943,11
023	Virement à la section d'investissement	3 016 094,09			2 962 662,24	2 962 662,24		2 962 662,24	2 962 662,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	913 000,00			2 410 000,00	2 410 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	913 000,00			2 410 000,00	2 410 000,00		2 410 000,00	2 410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 929 094,09			5 372 662,24	5 372 662,24		5 372 662,24	5 372 662,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	11 987,12
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 987,12
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 490 332,68	0,00	5 879 252,59	5 879 252,59	5 879 252,59
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 184 232,68	0,00	5 567 152,59	5 567 152,59	5 567 152,59
75822	Prise en charge déficit budget annexe	4 038 727,68	0,00	5 418 647,59	5 418 647,59	5 418 647,59
75888	Autres	145 505,00	0,00	148 505,00	148 505,00	148 505,00
Total des recettes de gestion des services		4 194 232,68	0,00	5 582 152,59	5 582 152,59	5 582 152,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 200 232,68	0,00	5 588 152,59	5 588 152,59	5 588 152,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 100,00		291 100,00	291 100,00	291 100,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			IV
			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 800 000,00									
309	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2015	30/04/2015	30/07/2015	2 800 000,00	V	(Euribor 3M + 1.07)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,070	1,090	EUR	T	C	O	A-1
362	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	22/12/2021	01/06/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.67 %	0.670	0.672	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 889 166,54					236 666,68	61 600,17	0,00	7 399,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 889 166,54					236 666,68	61 600,17	0,00	7 399,79
309	N	0,00	A-1	1 026 666,54	5,33	V	(Euribor 3M + 1,07)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,658	186 666,68	55 512,24	0,00	6 918,23
362	N	0,00	A-1	862 500,00	17,17	F	Taux fixe à 0,67 %	0,679	50 000,00	6 087,93	0,00	481,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 889 166,54					236 666,68	61 600,17	0,00	7 399,79

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS		IV – ANNEXES	IV
			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	1 889 166,54	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €			16/12/2021
	Catégories de biens amortis			
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000)		1	16/12/2021
L	Logiciel informatique		2	16/12/2021
L	Matériel informatique		5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique		5	16/12/2021
L	Etudes non suivies de réalisation		5	16/12/2021
L	Frais d'insertion		5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels		5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires		5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels		7	16/12/2021
L	Extincteurs		7	16/12/2021
L	Equipements et matériels industriels		10	16/12/2021
L	Mobilier		10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri, cuboverres		10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs		30	16/12/2021
L	Matériels incendie		20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus		20	16/12/2021
L	Plantations		15	16/12/2021
L	Subventions d'équipements pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études		5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations		30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national		40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres		5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...		50	16/12/2021
L	Ouvrages de captage : forage, puits...		50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements		50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement		30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions		15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel		15	16/12/2021

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS			B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2301	Intitulé de l'opération : PART MOU LEFOREST PART MOU LEFOREST RECETTES	Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
			Total (4)
DEPENSES (a)			
45812301 (5)	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)			
45822301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l’annuité à recouvrer		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			
			IV
			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)													
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
	Total	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	
---	--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES			B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 529 992,24	-3 529 992,24
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 529 992,24	-3 529 992,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 529 992,24	-3 529 992,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-3 529 992,24	-3 529 992,24

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	531 100,00	531 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 372 662,24	5 372 662,24
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 841 562,24	4 841 562,24

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		531 100,00	I 531 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	240 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		291 100,00	291 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	291 100,00	291 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 372 662,24	III 5 372 662,24
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 372 662,24	5 372 662,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00
281533	Réseaux câblés	2 402 000,00	2 402 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 962 662,24	2 962 662,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 24

Date de convocation : 16/02/2024

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 22/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUMAISNIL Jean-Pascal	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FAUQUEMBERGUE Bertrand	
FRANCONVILLE Tony	
GODART Maryse	
HAINE-LEROY Nicole	
INVERSIN Valérie	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PENET-WASILEWSKI Annie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PETIT Lilliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
TAOURIT Inés	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
VALLIN Jérôme	
WERQUIN Mildred	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.